



Commune de Gingins
**Rapport de la Municipalité sur
la gestion et les comptes**
2023



Table des matières

1^{ère} partie

1. Introduction	3
2. Administration générale	3
➤ 2.1 Généralités	
➤ 2.2 Composition de la Municipalité et répartition des dicastères	
➤ 2.3 Commissions extraparlimentaires	
➤ 2.4 Votations et élections	
➤ 2.5 Visite préfectorale	
➤ 2.6 Personnel communal	
➤ 2.7 Naturalisations	
➤ 2.8 Habitants	
3. Conseil communal	6
➤ 3.1 Préavis municipaux	
➤ 3.2 Les conclusions de la commission de gestion 2022	
4. École – Déchèterie – Voirie – Protection civile	8
➤ 4.1.1 École	
➤ 4.1.2 Réseau	
➤ 4.2 Déchèterie	
➤ 4.3 Voirie	
➤ 4.4 Protection civile	
5. Routes communales – Éclairage public – Eaux – Épuration – Complexe sportif	11
➤ 5.1 Routes communales	
➤ 5.2 Éclairage public	
➤ 5.3 Eaux, égouts et STEP	
➤ 5.4 Complexe sportif	
➤ 5.5 Energies renouvelables	
6. Finances - Affaires régionales	14
➤ 6.1 Finances	
➤ 6.2 Affaires régionales	
➤ 6.3 DISREN	
➤ 6.4 TéléDôle	
7. Bâtiments communaux – Intérêts généraux	18
➤ 7.1 Bâtiments communaux	
➤ 7.2 Intérêts généraux	
8. Forêts – Pâturages – SDIS – Police	20
➤ 8.1 Forêts & Pâturages	
➤ 8.2 SDIS	
➤ 8.3 Police	

9. Urbanisme – Constructions – Cours d'eau – Parc Jura vaudois	21
➤ 9.1 Urbanisme	
➤ 9.2 Construction	
➤ 9.3 Cours d'eau	
➤ 9.4 Parc Jura vaudois	
➤ 9.5 Transports publics	

2^{ème} partie 24

Les comptes

10. Vue d'ensemble	
11. Résultats financiers	
11.1. Charges	
11.2. Revenus	
12. Recettes fiscales	
13. Péréquations	
14. Amortissements et réserves	
15. Les abréviations utilisées dans les comptes	
16. Les comptes de fonctionnement et bilans comparés	33

Annexes :

1. Tableaux des investissements 2023	63
2. Le Conseil communal	64
3. Liste des préavis	65

1. Introduction

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion et les comptes de la Commune pour l'année 2023. Ce rapport vous permettra, comme chaque année, d'avoir un aperçu détaillé des activités politiques et administratives des différents dicastères formant l'administration et le « ménage communal ».

Ce rapport est soumis à votre approbation conformément aux dispositions de l'article 93c de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1^{er} juillet 2013, et des articles 34 et 35 du Règlement sur la Comptabilité des Communes du 14 décembre 1979.

2. Administration générale

Hans Brunner, Syndic

2.1 Généralités

L'année 2023 n'a pas été épargnée par les événements marquants à travers le monde. Les tensions entre grandes puissances ont persisté, alimentées par des querelles commerciales et technologiques, comme si le monde était un immense terrain de jeu pour enfants capricieux se disputant des jouets...

Le changement climatique a continué de faire des ravages mais heureusement, pas de quoi nous inquiéter puisque nos puissants dirigeants ont enfin pris la décision de « réfléchir sérieusement » à la situation.

En matière de technologie, l'intelligence artificielle a progressé, alimentant la crainte que les robots prennent le contrôle de nos vies ou de nos emplois, alors que nous sommes tous rivés sur des écrans à longueur de journée, obéissant au doigt et à l'œil au moindre « bip ».

Les marchés financiers ont continué de subir les sautes d'humeur provoquées par la pandémie ou les guerres, obligeant les analystes financiers à rédiger des prévisions aussi fiables que la boule de cristal de Mme Irma. Sans parler de la chute du Crédit Suisse, pourtant considéré « too big to fail » mais qui est tombé dans l'escarcelle d'un autre géant le temps d'un week-end, à la stupeur générale et pour une bouchée de pain de trois milliards de francs.

En résumé, le monde a continué à présenter un spectacle divertissant pour les observateurs un tantinet cyniques, mais pour ceux qui espéraient des progrès significatifs, force est de constater que tout ne va pas si bien.

Heureusement, ce n'est pas le cas à Gingins comme vous pourrez le découvrir au fil des pages.

En tout début d'année, nous étions suspendus à une éventuelle crise de l'énergie. Cellule de crise, formation Polycom, mise en place d'un plan de continuation des activités ont occupé l'administration et la Municipalité. Finalement et si l'on ose le jeu de mot, ce fut beaucoup d'énergie dépensée pour pas grand-chose.

En mars, la Protection civile a effectué un inventaire exhaustif des archives et des biens communaux afin d'établir un plan d'évacuation et de sauvetage de ces biens. Un rapport de 40 pages a ensuite été établi, recensant chaque objet, sa localisation et les mesures à prendre en cas de sinistre.

Au cours du premier trimestre, l'administration a profité de la fin du contrat pour remplacer l'imprimante du premier étage. La nouvelle machine, tout autant performante mais mieux adaptée aux besoins a été installée avec pour conséquence, une économie de plus de CHF 7'000 par rapport au budget.

Par une belle soirée de mai, la Municipalité de Gingins a décidé de ratifier le projet de la NPIV (Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise) qui a ensuite été présenté à l'assemblée générale extraordinaire de l'AdCV qui s'est tenue le 22 juin à Eysins. Retenue par le Conseil communal, la Municipalité a donné procuration au Syndic de la commune de Crans pour la représenter lors de cette soirée décisive.

La saga TéléDôle est revenue pour un énième épisode en fin d'été, lorsque son directeur a informé la Municipalité que la société ne serait pas en mesure d'honorer son paiement 2023, après une première demande de report en mars. Un courrier a été envoyé à Région de Nyon pour qu'elle reprenne la dette, courrier resté sans réponse jusqu'en novembre, date de la demande de position de la dette par TéléDôle.

En fin d'été, la révision du nouveau Plan d'affectation communal a été mise à l'enquête et une séance d'information a été organisée pour les propriétaires, en présence de représentants du bureau d'urbanisme et du Directeur de la DGTL. À l'issue de la procédure, la Municipalité a reçu onze oppositions recevables. Les travaux se poursuivent pour une seconde enquête complémentaire.

En octobre, la Municipalité a reçu l'un de ses mandataires externes afin de revoir les contrats et le tarif des prestations, répondant ainsi à une demande récurrente de la commission de gestion. Ces contrats externes concernent le déneigement, le transport des boues de la STEP et le tassement des bennes et des déchets verts. Ces trois contrats ont été maintenus aux mêmes conditions et aux mêmes tarifs, malgré l'augmentation du carburant. La Municipalité relève néanmoins trois éléments à prendre en considération :

- Plus les années passent, moins la neige ne vient perturber le réseau routier de notre commune. Cette situation inévitable permettra, à court terme, d'étudier d'autres pistes pour le déneigement.
- L'évacuation des boues de la STEP est également vouée à disparaître avec le raccordement de nos eaux usées à la STEP de Nyon.
- Enfin, nos employés ont limité le nombre d'interventions à la déchèterie, ce qui a permis une diminution significative de ces frais par rapport à 2022.

2.2 Composition de la Municipalité et répartition des dicastères

Aucune modification n'est intervenue en 2023. La Municipalité s'est réunie à 44 reprises le lundi en fin d'après-midi pour ses séances ordinaires et à deux reprises pour des séances extraordinaires. Mme Sandrine Kilchenmann a été nommée Vice-Syndic du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 et a remplacé M. Denis Krebs.



2.3 Commissions extraparlimentaires

Outre la commission nommée pour accompagner la Municipalité dans la révision du Plan d'Affectation communal, la commission chargée de l'étude du préavis sur le fonds pour les énergies renouvelables a été sollicitée après l'abrogation du Règlement au 1^{er} juillet 2023. Une séance de « remue-méninges » a été organisée et les travaux se poursuivent en 2024.

La votation du 9 juin prochain pourrait ouvrir quelques pistes supplémentaires à ces réflexions qui, pour l'instant, n'ont pas encore débouché sur un projet concret.

2.4 Votations et élections

Le bureau de vote a œuvré trois dimanches pour des scrutins fédéraux et cantonaux dont les résultats de Gingins sont publiés ci-dessous. La votation prévue le 12 mars 2023 a été annulée par le Conseil fédéral, faut d'objet à traiter. Durant le deuxième semestre, le peuple a renouvelé ses autorités du Conseil national et du Conseil des États, les 22 octobre et 12 novembre.

VOTATIONS	Taux de participation	Résultat
Votation cantonale et fédérale du 18 juin 2023		
1. Pour la protection du climat (VD)	47,74%	
2. Imposition minimale OCDE/G20 (CH)	49,25%	
Élection fédérale du 22 octobre 2023		
Élection au Conseil national	46,52%	
Élection du Conseil des États – 1 ^{er} tour	49,56%	
Élection fédérale du 12 novembre 2023		
Élection du Conseil des États	38,30%%	

2.5 Visite préfectorale

Mme Chantal Turin a procédé à l'annuel contrôle de la Commune le 15 novembre dernier. Elle a pu constater la parfaite tenue des registres du greffe, du contrôle de l'habitant et des comptes. Les procédures administratives sont respectées et aucun problème particulier n'a été signalé.

Les documents du Conseil communal ont également été inspectés et tout est en ordre.

La Municipalité remercie la Secrétaire, la Boursière et la Préposée au contrôle de l'habitant pour le soin qu'elles prennent à classer et tenir à jour ces documents essentiels pour le bon fonctionnement de l'administration.

2.6 Personnel communal

Il n'y a eu aucun changement au sein du personnel communal. M. Patrick Bally, atteint dans sa santé, a été absent dès le mois de janvier et n'a pu reprendre son activité professionnelle qu'au 1^{er} octobre, avec un taux d'occupation de 20%.

Pour pallier cette absence, Théo Schaller est venu renforcer les collaborateurs de la voirie et une réorganisation interne a permis une économie de plus de CHF 14'000.- sur la masse salariale du personnel « terrain » en 2023.

2.7 Naturalisations

Treize personnes ont reçu la nationalité Suisse l'année dernière réparties en six procédures individuelles, un couple et deux familles.



Actuellement, le délai d'octroi de la nationalité suisse est d'environ deux ans mais la durée de traitement de chaque dossier au niveau communal est d'environ quatre à six mois et dépend du délai de reddition des documents exigés par la procédure.

Le test de connaissances élémentaires est disponible sur le site de la Commune, onglet Naturalisations. Il est possible de s'entraîner, de passer le test à blanc, de télécharger les 128 questions fédérales, cantonales et locales et le corrigé.

Les candidats ont à disposition une heure pour répondre à 48 questions mais en général, dix petites minutes leurs suffisent, avec une grande majorité de 0 faute.

2.8 Habitants



Au 31 décembre 2023, Gingins abritait 1264 habitants. La population est composée de 547 femmes adultes, 470 hommes adultes et 247 enfants. Elle est issue de 40 nationalités différentes pour un nombre d'étrangers de 283 personnes, représentant 22,2 % de la population. La Commune a enregistré 117 départs et 102 arrivées.

Nous déplorons dix décès l'année dernière mais nos doyens sont encore et toujours les mêmes ! Mme a fêté ses 97 ans le 15 octobre et Monsieur a soufflé ses 93 bougies le 18 août.

Les cigognes ont bien travaillé et déposé quatre bébés dans les roses et six dans les choux.

Chez nos amis à quatre pattes, la population a diminué de 20 pattes et le registre mentionne 151 chiens enregistrés au 31 décembre 2023.

3. Conseil communal (annexe 2)

Les 40 membres du Conseil communal ont siégé à cinq reprises, les 15 mars, 22 juin, 30 août, 12 octobre et 7 décembre. Début décembre, le Président a reçu la démission de M. William Bally, après plus de 50 ans d'engagement au sein de l'organe délibérant. Et mi-décembre, c'est la secrétaire, Mme Nathalie Haab, qui a annoncé son départ après plus de 10 années de bons et loyaux offices.

La Municipalité profite de ce rapport pour saluer l'implication sans faille de M. William Bally, à qui elle souhaite de retrouver la santé et remercie Mme Nathalie Haab pour son engagement remarquable au sein du Conseil communal.

Le bureau désigné pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 se compose de M. Cédric Gorgerat à la présidence, M. Valéry Babey, 1^{er} Vice-Président, M. Pascal Schaller, 2^{ème} Vice-Président, des deux scrutateurs MM. Didier Joray et Daniel Zryd et de leurs suppléants, Mme Nancy Induni et M. Jérôme Grémy.

3.1 Préavis municipaux

Onze préavis ont été présentés au Conseil communal en 2023 (annexe 3), dont un a été retiré par la Municipalité. Ce préavis demandait la détermination du Conseil communal afin de soutenir le maintien de deux parcelles en zone d'utilité publique (ZUP). Une séance avec la DGTL quelques jours avant le Conseil a permis de s'assurer que ces parcelles resteraient bien en ZUP ; par conséquent, le préavis n'avait plus de raison d'être.

En juin, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à abroger le règlement communal sur le Fonds pour l'encouragement de l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables. À l'heure où ces lignes sont écrites, les subventions déposées avant le 30 juin 2023 sont en cours de paiement via les soldes 2023 et 2024.

C'est au cours de cette même séance que la Commune de Gingins a pris la décision de ne pas rejoindre le Groupement forestier de La Dôle, par une large majorité de 26 NON, contre 6 OUI et 3 abstentions. Il faudra patienter jusqu'au prochain rapport pour appréhender les conséquences ou les bénéfices de ce refus.

En août, le Conseil a octroyé un crédit de CHF 250'000 pour financer un concours d'architecture destiné à repenser l'espace de la salle communale et des alentours et en octobre, il reconduisait le taux d'imposition 2024 tel qu'en 2023, à 60%.

La séance du mois de décembre a été particulièrement fournie et le Conseil a suivi la Municipalité en approuvant le principe d'aliénation de trois droits de superficie, la participation au Fonds régional pour une mobilité collective et innovante et en acceptant le budget 2024.

Tous les documents sont consultables sur le site communal.

3.2 Conclusions de la commission de gestion dans son rapport sur l'exercice précédent

Dans son rapport du 5 juin 2023, la commission mentionne s'être penchée sur huit points particuliers dont elle a pu discuter avec la Municipalité et qui nécessitent quelques remarques de clarification.

Ressources humaines : sommes-nous un bon employeur ?

Le rapport de la commission de gestion mentionne qu'un « employé ne peut pas être renvoyé ». Il convient de signaler qu'en cas de juste motif, il est évident que l'employé peut être licencié. Cependant, cette procédure peut être longue et compliquée et aboutit souvent à une négociation entre les parties.

Ensuite, la commission de gestion a souhaité recevoir des informations relatives au droit à la retraite prochaine du technicien communal. Ces informations feront l'objet d'une communication de la Municipalité en séance du 20 juin prochain.

Préavis N° 16 – vente du triangle

Cette vente n'a pas été conclue en 2023 mais sera mentionnée dans le rapport de gestion 2024.

Suivi du rapport de gestion 2022

À la demande de la commission, la Municipalité a revu plusieurs contrats de prestataires de service arrivant à échéance. Certains ont été adaptés mais d'autres sont restés aux mêmes conditions.

Un registre a été établi et est suivi par le greffe.

4. École – Déchèterie – Voirie – Protection civile

Sandrine Kilchenmann, Municipale

4.1.1. Écoles



Le déploiement de l'affichage numérique frontal voulu par le Canton a pris quelque retard mais comme mentionné dans le précédent rapport, l'école de Gingins sera bien équipée pour la rentrée 2024-2025

Au 31 décembre 2023, l'Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes (ESEP) comptait 1'061 élèves répartis en primaire (757) et en secondaire (304). Cela représente 7 élèves supplémentaires par rapport au 31 décembre 2022. Les enfants de Gingins sont 94 à fréquenter les classes primaires et 33 en secondaire. Tous les

degrés du primaire sont représentés dans notre commune.

L'AEE (Association intercommunale Enfance et Ecole d'Asse et Boiron) est l'autorité de référence pour l'ESEP. Son implication est de pourvoir au fonctionnement de l'instruction publique, primaire et secondaire des enfants des communes d'Asse et Boiron, conformément aux dispositions légales en la matière, notamment celles de la loi scolaire et de son règlement d'application.

L'année 2023 a été quelque peu agitée pour l'association. Des erreurs de calcul de loyers ont été mises en évidence, les informations nécessaires à informer les délégués ont été envoyées très tardivement, parfois la veille de la séance du Conseil intercommunal provoquant une certaine grogne, particulièrement lorsqu'il s'agit d'étudier un budget de près de 16 millions.

Dans un contexte où les enjeux et les flux financiers impliqués sont d'une ampleur significative, le comité de direction est face à de nombreux défis. L'association emploie 97 collaborateurs pour un équivalent plein temps de 53.17 EPT.

4.1.2. Réseau

L'Unité d'Accueil pour Écoliers (UAPE) Les P'tits Lézards à Gingins a vécu sa quatrième année d'exploitation et s'avère déjà saturée pour certaines tranches horaires. Sa capacité d'accueil est de 60 places, avec un taux de fréquentation au 31 décembre en augmentation pour la majorité des tranches.

Matin	Midi	Après-midi	Soir
52% (57% en 2022)	100% (idem en 2022)	31% (34% en 2022)	95% (83% en 2022)

Par ailleurs, 94 enfants sont accueillis chez 13 accueillantes en milieu familial.

Le revenu locatif annuel du bâtiment de l'UAPE de Gingins s'élève à CHF 84'642, y compris la participation aux charges d'exploitation.

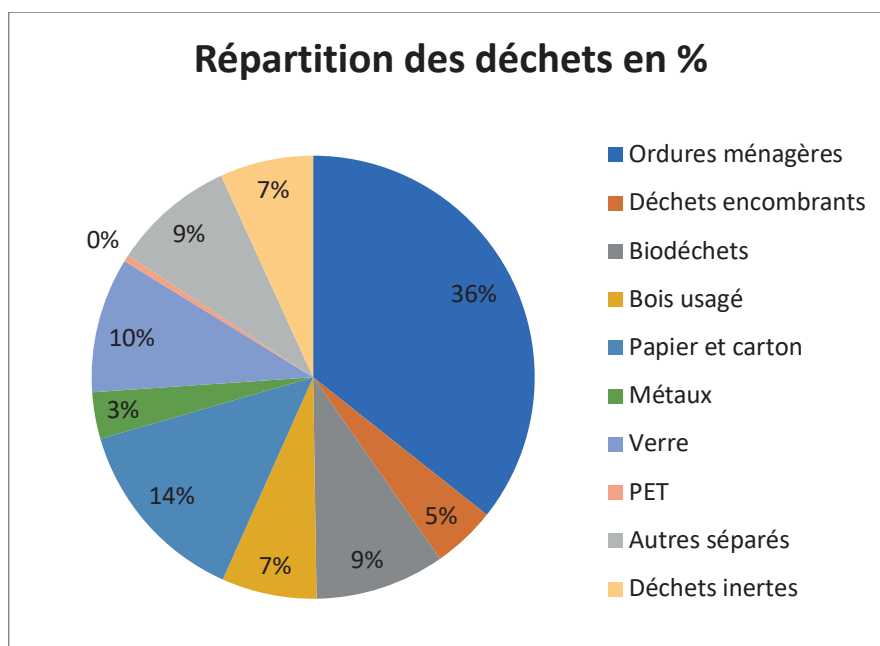
En 2023, l'AEE a mis en place un camp de jour durant les vacances scolaires estivales, soit deux semaines en juillet et une semaine en août. Cette première édition a accueilli au total 108 enfants à l'UAPE « Le Repère » à Borex-Crassier (la capacité d'accueil étant de 36 enfants par semaine).

Le camp de jour a rencontré un énorme succès auprès des enfants et a répondu largement aux attentes des parents concernant des solutions de garde durant les vacances scolaires.



4.2. Déchèterie

Quelle magnifique surprise de voir que la quantité des déchets collectés à la déchèterie a considérablement diminué par rapport à 2022 **(-16%)** et ce, significativement pour les encombrants, le papier, le verre trié, les plastiques mélangés, les inertes et les déchets verts.



La part de PET récoltée représente un tonnage trop faible pour être exprimée en pourcentage.

La quantité de PET est de 2,46 tonnes pour la Commune de Gingins, soit moins de 1% exprimé par 0% sur le graphique ci-dessus.

La rétrocession pour le papier a connu une baisse progressive tout au long de l'année, passant de CHF 96/la tonne en janvier à CHF 22/la tonne en décembre.

Le recyclage du carton, quant à lui, a généré des frais de janvier à avril, allant de CHF 26/la tonne à CHF 9/la tonne. À partir de mai, la rétrocession pour le carton est réapparue et son prix est passé de CHF 6/la tonne à CHF 14/la tonne en décembre.

4.3 Voirie – Ordures ménagères



En 2023, les ordures ménagères collectées en sacs taxés sur la commune atteignent 175,8 tonnes, ce qui représente 138,97 kg/habitant contre 140,28 kg/habitant en 2022.

Les déchets communaux (déchets de voirie et des espaces publics, etc.), quant à eux, représentent 9,45 tonnes.

4.4 Protection civile

Malgré un retour à une année presque normale, le plan d'engagement 2023 de l'ORPC du District de Nyon a une nouvelle fois été bien rempli, avec, entre autres, 225 jours consacrés aux interventions de situations d'urgence. Parmi celles-ci, il y a eu la formation des employés communaux et des autorités à l'utilisation des radios Polycom, au langage radio et à l'exploitation des PRU (points de rencontre d'urgence). Il y a également eu le plan canicule, déclenché le 17 août par les autorités sanitaires du Canton.



Il y a eu plusieurs interventions de délestage sur l'autoroute, dont le plus spectaculaire est survenu le 31 août, lorsqu'un camion a percuté un pylône électrique qui est tombé sur la route entravant complètement la circulation.

Les interventions en faveur de la collectivité se sont focalisées sur la 50^{ème} Fête cantonale des chanteurs vaudois et sur le Paléo.

Le projet Tetris plane toujours sur la réorganisation de la protection civile vaudoise et trois questions doivent se poser : quelles prestations attendre d'elle ? Quelle forme d'organisation appliquer ? Quelle ligne de commandement adopter ?

Les transitions entamées se poursuivent donc et l'année 2024 verra l'ORPC du District de Nyon évoluer de manière à ce qu'elle soit la plus conforme et adaptable aux futures décisions cantonales mais également pour garantir qu'un ancrage régional fort subsiste.

5. Routes communales – Éclairage public – Eaux, égouts et STEP – Complexe sportif – Énergie renouvelable

Denis Krebs, Municipal

5.1 Routes communales

Comme annoncé dans le rapport 2022, la Municipalité a présenté son projet de zone 30 dans le village suite aux nouvelles directives concernant l'ordonnance de signalisation routière. La SCLV (Sous-Commission des Limitations de Vitesse) est venue constater le projet sur site et devait rendre son rapport en février 2024 afin que la CCC (Commission Consultative de Circulation) puisse se déterminer. Le passage devant cette commission est prévu dans le courant du mois de juin 2024. Comme on peut le voir sur le plan ci-après, la zone 30 concernera le cœur du village, depuis la route de Chiblins pour le côté sud, de l'intersection route de Chésereux - chemin des Noyers pour le côté ouest, l'intersection Vy de l'Étraz - route de la Dôle au sud et avant le virage de la route de Trélex pour le côté est.

Il est cependant possible (voire probable) que la CCC modifie quelque peu le périmètre et demande des aménagements spécifiques afin de répondre aux critères d'abaissement de la vitesse.



La Municipalité espère concrétiser cette réalisation dans les meilleurs délais mais sans le feu vert de la DGMR, le projet demeure en suspens.

Une zone de rencontre 20 km/h a d'ores et déjà été acceptée et concerne le chemin des Toches. La signalisation sera posée en même temps que les travaux de la zone 30, qui nécessiteront des investissements au niveau des aménagements.

La route Blanche préoccupe certains habitants, étant le théâtre d'excès de vitesse fréquents, avec des conséquences parfois dramatiques. S'agissant d'une route cantonale, la Municipalité n'a aucune compétence pour empoigner ce dossier. Cependant, en juillet dernier, deux week-ends de sensibilisation ont été organisés pour et par des motards auxquels ont participé les autorités de Gingins.

La Municipalité prévoyait également de réserver la Vy de l'Étraz à la mobilité douce, depuis les dernières maisons direction Chésereux et jusqu'à La Rippe. Malheureusement, une commune a refusé et le projet est mort dans l'œuf.

5.2 Éclairage public

Cette rubrique ne mérite pas d'explications complémentaires. La Municipalité a poursuivi sa politique de diminution d'intensité mais ne souhaite pas couper cet éclairage durant la nuit. La traversée du village est fréquentée et les piétons ne s'y sentiraient pas en sécurité ; les passages piétons doivent restés éclairés et les quartiers périphériques seraient plongés dans le noir total, ce qui n'inciterait pas les habitants à circuler autrement qu'en voiture.

5.3 Eaux, égouts et STEP

Service des eaux

Toutes les analyses menées au cours de l'année 2023 se sont révélées conformes aux normes en vigueur.

La population ginginoise a consommé 173'378 m³ d'eau en 2023, ce qui équivaut à 173 millions de litres. Ramenée au nombre d'habitant, la consommation journalière est de 370 litres, soit 5 litres de moins que l'année dernière. Les agriculteurs ont déversé 15'203 m³ sur leurs champs.



Pour référence, les habitants des communes de Chésereux, Grens et Eysins ont eu une consommation moyenne de 216 litres par personnes (chiffre SIECGE) et 228 litres par habitant pour les clients raccordés aux Services Industriels de Nyon.

Pour distribuer cet or bleu, nous avons bénéficié de 24'685 m³ en provenance du réservoir du Pralenet, 284'481 m³ du réservoir du Pontet et 39'227 m³ ont été pompés à Nyon.

Durant la même année, nous avons livré 146'638 m³ d'eau à Nyon.

Les travaux relatifs au Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) avancent. Les phases d'Avant-projet et Projet sont terminées et les sujets principaux comprennent le nouveau réservoir du Pontet, la transformation du réservoir de la Florettaz (Chésereux) en station de pompage et les conduites (tracés et dimensionnement). Un préavis devrait être déposé dans le courant de l'année.

Cette réalisation induira vraisemblablement une adaptation à la hausse du tarif de l'eau, actuellement parmi les plus bas de la région.

Egouts

Les contrôles des collecteurs se sont poursuivis sur différents secteurs du village, du printemps à l'automne, toujours dans le but de rechercher la provenance des eaux parasites qui saturent la STEP lors des précipitations. Ces campagnes de contrôle vont se poursuivre pendant encore 2 voire 3 ans pour s'assurer de la bonne mise en conformité de notre réseau.

D'autre part, les contrôles des raccordements des bâtiments continuent année après année. Ils sont effectués par notre employé communal et une employée de HKD géomatique, sous la supervision du technicien communal. Ces contrôles devraient être terminés l'année prochaine.

STEP

Des analyses complémentaires ont été effectuées durant l'année 2023, sur demande de la Ville de Nyon, dans le cadre du futur raccordement des eaux usées de Gingins et Chésereux à la STEP de l'Asse (rubrique 460.318.5).

La Municipalité a en effet donné son accord sur le principe du raccordement ; la Municipalité de Chésereux en a fait de même. Les études sont toujours en cours, notamment pour déterminer le tracé des conduites.

Là aussi, nous nous attendons à une augmentation des coûts qui seront répercutés sur les usagers.

Dans l'entretien courant de notre STEP à bout de souffle, il a été nécessaire de remplacer le chauffe-eau et d'intervenir sur le dégrilleur, par deux fois.

5.4 Complexe sportif

Une mise à l'enquête en mars 2023 qui n'a soulevé aucune opposition : tous les feux étaient au vert pour un démarrage des travaux à l'été 2023. C'était sans compter un dernier écueil cantonal, à savoir l'approbation du Service de l'éducation physique et des sports qui s'est fait attendre durant plusieurs mois. Ce n'est qu'en novembre (!) que le permis de construire a enfin pu être délivré.

La Municipalité a mis à profit ce délai pour améliorer et ajouter des infrastructures dont un terrain multisports répondant aux normes du Département de l'éducation physique et du sport, ainsi qu'un terrain en synthétique plus petit mais néanmoins agréé. Toujours à la recherche de financement externe, ces réalisations devraient bénéficier de subventions (Canton et Fonds du Sport vaudois).

5.5 Energies renouvelables

Le Conseil communal a décidé d'abroger le Règlement sur le fonds pour les énergies renouvelables en juin 2023. Les demandes de subventions déposées avant le 1^{er} juillet 2023 sont en cours de paiement et ne concernaient qu'une minorité des habitants de Gingins.

La commission et la Municipalité se sont réunies pour un échange d'idées qui n'a, pour l'instant, pas encore abouti. Pour rappel, ce fonds est alimenté à raison de CHF 30'000 par année.

La mise en œuvre d'une politique sur les énergies renouvelables, ainsi que le développement de projets dans ce domaine et destinés à toute la communauté, se heurtent à des défis significatifs lorsqu'ils sont confrontés à un budget annuel aussi restreint.

Ces projets doivent concerner toute la communauté et la réalisation de tels projet devient ardue, voire impossible même si des idées ont été évoquées et le seront encore. Mais en résumé, le manque de fonds rend pratiquement impossible de réaliser des projets significatifs dans le domaine des énergies renouvelables.

Sollicitée par la Municipalité de Chéserey, la Commune de Gingins a financé la moitié d'une étude « Planair » (rubrique 420.318.5) qui a permis aux propriétaires de nos deux communes de bénéficier d'un regroupement dans le cadre d'installation de panneaux solaires.

6. Finances – Affaires régionales

Anthony Hinder, Municipal

6.1 Finances

6.11 Impôts

Le montant total des impôts encaissés en 2023 est CHF 9'288'000, soit environ CHF 700'000 inférieurs au budget, mais nettement supérieurs aux CHF 8'326'000 figurant aux comptes 2022.

L'augmentation par rapport à 2022 résulte surtout des impôts sur les personnes physiques (revenu et fortune), qui ensemble sont environ CHF 1.3 million plus élevés qu'en 2022. Cette différence est la conséquence des corrections de taxation survenues en 2022 et concernant les années antérieures.

Les revenus de l'impôt spécial étrangers sont aussi en progression significative (+41.5%).

L'impôt foncier (CHF 271'000 en 2023) et les droits de mutation (CHF 221'00) sont restés assez proches des montants enregistrés en 2022 (263'000 et 244'000 respectivement).

Par contre, les impôts sur les successions (CHF 273'000) et sur les gains immobiliers (CHF 198'000) sont tous deux nettement inférieurs aux montants de 2022, les impôts sur les successions étant particulièrement élevés en 2022 (CHF 572'000).

6.12 Service financier et péréquation intercommunale

La dette à long terme au 31 décembre 2023 se monte à CHF 6'183'160 (CHF 6'642'370 en 2022), à laquelle s'ajoute un emprunt renouvelable à court terme de CHF 2'000'000 (3 millions en 2022), soit un total d'endettement de CHF 8'183'160. Cela représente une diminution de CHF 1'458'840 par rapport à l'année précédente. Cet endettement correspond à un montant de CHF 6'428 par habitant contre 7'600 en 2022.

La Municipalité a poursuivi sa stratégie mixte pour la durée de ses emprunts, tout en remboursant 1 million sur l'avance à terme fixe, évitant ainsi des intérêts qui n'ont plus rien de négatifs. Cela se traduit par une dette à long terme de quelque CHF 6'183'160 millions avec une échéance moyenne à 12 ans et une dette à court terme de CHF 2'000'000 à 6 mois.

La situation des emprunts figure dans les bilans comparés, rubriques 921 et 922.

La péréquation directe intercommunale se répartit en deux comptes distincts :

Le premier 220.352.0 représente la contribution de la Commune à la péréquation (alimentation). Le montant total est réparti entre les communes en fonction de leur capacité financière respective.

Le deuxième 220.452.0 concerne le retour bénéficiant à la Commune qui lui-même se subdivise en deux couches :

- La couche « population » qui rétribue les communes sur la base de leur population ;
- La couche « solidarité » qui rétribue les communes dont le niveau de financement est inférieur à la moyenne cantonale.

En 2023, notre péréquation directe était supérieure au budget et aux comptes 2022, tandis que la compensation population était légèrement supérieure, ce qui s'explique par des variations aussi bien au niveau communal que cantonal.

6.13 Investissements soumis à préavis

Les investissements 2023 se montent à CHF 108'760, dont CHF 70'375 pour les canalisations eaux claires / eaux usées Secteur 2, CHF 59'310 pour le réaménagement du complexe sportif et CHF 49'450 pour la révision du PACom (crédit supplémentaire).

Par ailleurs, un montant de CHF 250'000 a été voté par le Conseil en août 2023 pour un concours d'architecture en vue du développement du centre de Gingins (sans dépense d'investissement durant l'année 2023).

6.2 Affaires régionales

6.21 AIAB (Association intercommunale Asse et Boiron)

L'association s'est réunie à trois reprises en 2023, la séance du mois de décembre ayant été annulée. En mars et suite à la démission de M. Boris Mury, le CODIR a accueilli Mme Sandra Perozzo, élue par l'assemblée à l'unanimité. Un crédit de CHF 82'162.80 destiné à régulariser les réparations de la toiture de la piscine a été approuvé, ainsi qu'une demande de crédit de CHF 353'000 pour l'installation et la fourniture de l'affichage numérique frontal dans les classes.

Le sujet des économies d'énergie a été soulevé à plusieurs reprises et une étude sera consacrée à la piscine. Les autres bâtiments devraient suivre au fur et à mesure des travaux d'entretien prévus.

En juin, le Conseil intercommunal a octroyé un crédit de CHF 89'900 destiné à financer l'étude et la planification de la rénovation de la salle de gym. Et Mme Dominique Bory, membre du CODIR, a annoncé sa démission après plus de 50 années consacrées à la politique et à diverses associations.

Le budget a quant à lui été adopté en septembre, et les délégués ont appris que les cunettes de la piscine, refaites sous garantie en 2016, devaient à nouveau être réparées.

6.22 Région de Nyon



Le Conseil intercommunal de Région de Nyon – l'avantage des idées communes – s'est réuni à trois reprises, le 14 juin, le 5 octobre et le 13 décembre et a traité onze préavis, dont cinq DISREN. Outre les comptes et le budget, le Conseil intercommunal s'est prononcé sur des objets divers englobant la culture, le tourisme, la mobilité ou l'environnement qui ont été largement présentés tout au long de l'année par M. Gorgerat, délégué du Conseil communal auprès du Conseil intercommunal de Région de Nyon.

6.3 DISREN

Pour rappel, le DISREN est l'outil par lequel Région de Nyon cofinance des infrastructures ou des équipements d'intérêt régional. Ce **D**ispositif **I**nvestissement **S**olidaire de la **R**égion **N**yonnaise est un fonds qui peut être sollicité par les communes, entre autres, pour financer certains projets qui s'intègrent dans la stratégie d'ensemble du développement régional. Gingins a intégré le DISREN le 1^{er} juillet 2020 pour un période de cinq ans.

En 2023, six préavis DISREN ont été adoptés dont le préavis relatif à une demande de crédit de CHF 1'500'000 de la part solidaire DISREN au projet de réalisation du complexe multisports à Colovray. Fort de ce constat, la Municipalité a déposé une demande de soutien pour le complexe sportif de Gingins, en rappelant qu'en 2019, la Région était entrée en matière sur une discussion mais quelques semaines plus tard, le COVID s'est invité dans nos vies et ladite discussion n'a jamais eu lieu.

Considérant que la Région avait enfin mis en place une véritable politique de soutien dans le domaine du sport, la Municipalité a donc estimé que le projet ginginois correspondait aux critères de la Région. Malheureusement, et malgré d'excellents arguments, le comité de direction a envoyé une fin de non-recevoir.

Les autres préavis concernaient des réaménagements de chemins ou de routes et la troisième phase agroécologique ECO Terre Sainte.

6.4 TéléDôle

Attentive à récupérer les créances dues par TéléDôle, la Municipalité avait proposé de réduire la dette en suggérant un échelonnement de paiement à la société qui possède les remontées mécaniques sur le massif de la Dôle. La première échéance au 1^{er} avril 2022 a bien été honorée.

Mais ce fut la seule... TéléDôle a été informé que la convention signée n'avait pas été respectée et que l'accord qu'elle contenait devenait caduc. Des discussions sont toujours en cours.

L'exploitation pour l'hiver 2022-2023 a été freinée par le manque de neige. Le domaine de Saint-Cergue n'a pu ouvrir ses portes que le samedi 21 janvier pour être fermé le 19 février. Jura sur Léman a pu être exploité pendant 59 jours (113 pour la saison 2021-2022), durant lesquels 177'630 journées de ski ont été vendues. Ce qui représente un taux de remplissage de 23%.

Rappelons que si TéléDôle possède toujours les remontées mécaniques du massif de la Dôle, elles sont gérées depuis l'hiver 2018 par la société française Sogestar. La saison 2022-2023 s'est déroulée dans la difficulté et se clôture avec des éléments financiers défavorables. Toutes les périodes de la saison ont connu une forte baisse d'activité.

Pour conclure, le rapport de gestion de TéléDôle mentionne que la société n'a pas eu la capacité de rembourser l'annuité annuelle de la dette foncière résiduelle à Gingins. Les comptes (avant révision) font ressortir une perte reportée de CHF 1'034'958, la moitié du capital et des réserves représente CHF 914'304. La perte en capital est donc de CHF 120'654.

7. Bâtiments communaux – intérêts généraux

Charlotte Connell, Municipale

7.1 Bâtiments communaux

L'année dernière, la Municipalité annonçait dans ce même rapport qu'elle était toujours en discussion avec le SIPAL (Service Immeubles, Patrimoine et Logistique) afin de pouvoir remplacer les fenêtres de l'école de Gingins. Douze mois se sont écoulés au cours desquels les exigences des monuments historiques n'ont fait qu'augmenter. Mais ce ne sont malheureusement pas uniquement ces exigences qui ont augmenté ; le budget, initialement prévu aux alentours de CHF 180'000 a pratiquement doublé. La Municipalité a finalement décidé de ne pas présenter de préavis dans l'immédiat.

D'autres travaux ont cependant été réalisés dans l'école, dont le remplacement des bancs ainsi que la modification de l'éclairage par des LED (rubrique 352.314.1)

En avril, un chenapan s'est essayé à l'art abstrait sur les murs de l'école après avoir récupéré une bombe de spray. L'enquête, rondement menée par notre concierge, a permis de retrouver le coupable et de le confondre. Décision municipale a été prise, en accord avec les parents, de faire participer le jeune homme aux tâches de nos employés communaux lors de quatre mercredis après-midi. L'objectif était de le rendre attentif et respectueux du travail effectué quotidiennement par nos employés pour le maintien de nos biens communaux. Gageons que cette expérience lui serve de leçon pour l'avenir et précisons que les frais de remise en état ont été pris en charge par les parents et qu'aucune plainte n'a été déposée.

Le concours d'architecture a occupé l'exécutif durant le second semestre 2023. La Municipalité a choisi l'organisateur du concours, s'est entourée d'un jury composé d'un président, M. Delley, architecte EPFL-SIA, de deux membres non-professionnels, le Syndic et Mme Connell, de deux membres professionnels, M. Jean-Luc Baldy et de M. Sylvain Nassisi ainsi que d'un spécialiste conseil, lui aussi architecte.

Pour mémoire, l'objectif de ce concours est d'aménager un « cœur de village » servant non seulement comme espace d'accès aux bâtiments publics, mais aussi comme lieu de référence et de rencontre pour les villageoises et villageois. Il est prévu la réalisation d'un ou plusieurs ouvrages permettant d'accueillir la diversité des activités locales, d'apporter une réponse adéquate en matière de stationnement et de réaliser un projet exemplaire en matière de développement durable.

La procédure de concours sera lancée fin juin pour un résultat final en fin d'année 2024.

La mauvaise acoustique de l'UAPE a nécessité l'établissement d'un rapport de mesure des décibels afin de déterminer si des mesures supplémentaires devaient être mises en place. Quelques semaines plus tard, des plafonds acoustiques ont été installés.

Les fenêtres du studio et de l'appartement de la Maison de Commune ont été remplacées durant le premier semestre (rubrique 350.314.1)

La toiture de l'Auberge de la Croix-Blanche a fait l'objet de travaux de sécurisation après qu'un bloc de neige durcie n'ait dégringolé et explosé le pare-brise d'une voiture stationnée régulièrement sur les places dédiées. Heureusement, ce ne furent que des dégâts matériels mais il était nécessaire d'intervenir (rubrique 354.314.1). D'autres travaux ont été réalisés, que l'on peut qualifier de finition, particulièrement sur la terrasse.

La sonorisation du temple, datant d'une autre époque, a été complètement rénovée par du matériel professionnel. Ces frais ont été partagés entre les trois communes propriétaires que sont Gingins, Chésereux et Grens (rubrique 580.314.1).

La friteuse et le lave-vaisselle de l'Auberge de La Poste ont dû être remplacés, après plus de 10 ans de bons et loyaux services. Deux locataires ont annoncé leur départ de la rue de Derrière 13, respectivement après 21 et 17 ans. L'état de ces deux appartements après tant d'années nécessite une rénovation complète, y compris des installations électriques qui seront remises aux normes. Si l'annonce de départ du premier locataire a permis d'intégrer ces travaux dans le budget 2024, ce n'est pas le cas du second locataire qui a annoncé son départ après le bouclage du budget.

7.2 Intérêts généraux

Les manifestations organisées par la Municipalité ont égayé l'année 2023, à commencer par l'accueil des nouveaux habitants et citoyens, autour d'une fondue, en février. Seul un valeureux nouveau citoyen s'est joint aux nombreux nouveaux habitants présents pour les festivités. Nous le félicitons encore pour son entrée dans la vie civique.

Les accordéons schwytois de l'Écho de Bernex ont enchanté les nombreux participants à la fête nationale du 1^{er} août, qui ont profité de passer une belle soirée estivale à la salle communale. Le jambon à l'os-gratin est une formule qui plaît beaucoup et qui sera reconduite !

En septembre, nos aînés ont visité la Maison de la Rivière lors de leur traditionnelle sortie devenue biennale, en alternance avec le Noël des Aînés. Au retour, l'apéritif leur a été servi. Un papet a clos cette journée vaudoise.

Et en décembre, les fenêtres de l'Avent, à nouveau organisées par la Municipalité, n'ont malheureusement pas eu le succès escompté. Seules huit inscriptions sont parvenues au greffe. Cette tradition ne sera donc pas reconduite en 2024, à moins qu'une société locale n'en reprenne le flambeau. Mais la traditionnelle raclette, le vin chaud, la soupe et le verre de l'amitié servis par notre Municipalité auront bien lieu début décembre !

La Municipalité remercie chaleureusement Gingins mon Village pour les diverses animations proposées pour grands et petits tout au long de l'année. La chasse aux œufs, la soirée Disco, la Fête de la musique, Halloween et la Saint-Nicolas, entre autres, ont trouvé un bel écho parmi nos habitants, qui ont chacun pu y trouver son bonheur. Notre Commune a de la chance de pouvoir compter sur une société aussi active et efficace !

Par ailleurs, tout au long de l'année, d'autres événements sont organisés par nos sociétés locales et sportives, voire des particuliers, tels les lotos, la soirée jeux de sociétés, le match de yass, le tournoi estival, ou encore la fête à Prédères et sont tant de raisons pour lesquelles nous aimons tous vivre à Gingins.

8. Forêts & Pâturages – SDIS – Police

Fabien Joly, Municipal

8.1 Forêts et Pâturages

L'année 2023 a été marquée par le refus du Conseil communal d'adhérer au Groupement Forestier La Dôle. Cette décision a obligé la Municipalité à repenser complètement sa gestion des forêts. Un contrat de gestion et d'exploitation des forêts communales a été conclu entre le Groupement Forestier La Dôle et la Municipalité, ayant pour objet de régler les modalités de gestion et d'exploitation de 440 hectares communaux.



Ce contrat définit les droits et obligations du mandataire et du garde forestier, en stipulant que le mandataire s'engage à gérer et exploiter les forêts au mieux des intérêts de la Commune, dans le respect des dispositions légales, des mesures de la planification forestière en vigueur et du plan de gestion forestier.

La Commune de Gingins reste décisionnaire sur le budget et le programme annuel, elle engage les entreprises pour la réalisation des travaux (qui peuvent être confiés au Groupement) et assure la facturation, l'encaissement, le décaissement et la comptabilité du compte forestier communal.

Au niveau financier, on constate une perte plus élevée que budgétée en raison de la chute du prix du bois et d'un stock en attente d'être vendu.

La mise à l'enquête des travaux d'adduction hydrique sur les pâturages des Reculets et des Dappes s'est déroulée au printemps 2023, objet du préavis N° 18 accepté par le Conseil communal. Le permis a été délivré après les synthèses positives rendues par les différents services cantonaux concernés. La réalisation des travaux est prévue cette année.

8.2 SDIS Nyon-Dôle

L'année 2023 aura été une année chargée au niveau opérationnel, avec un nombre record d'interventions pour les 230 sapeurs-pompiers de l'effectif.

Le DAP Bonmont est intervenu à 30 reprises dont 12 fois pour des inondations, et huit fois dans la Commune de Gingins. Les sapeurs-pompiers du DAP Bonmont interviennent sur les communes d'Arnex, Borex, Crassier, Chésereux, Gingins et La Rippe. Ils sont autonomes pour de nombreuses interventions telles que les inondations, les sauvetages et l'aide au portage. En cas d'incendie, le DAP intervient avec l'appui de Nyon.



Malgré six démissions au cours de l'année 2023, l'effectif n'a diminué que d'une personne, passant de 31 sapeurs en décembre 2022 à 30, dont deux dames, une année plus tard.

Les pompiers du DAP Bonmont ont cumulé 200 heures d'engagement durant l'année.

8.3 Police

Promis en 2023, les carnets à souche ont fait leur entrée dans la panoplie du préposé communal aux amendes d'ordre. Après plusieurs mois de tolérance qui ne consistait qu'à la délivrance d'avertissements, les premières amendes viennent d'être distribuées.

Le poste mobile de la gendarmerie assure toujours une présence quasiment mensuelle sur le territoire communal et chacun peut en profiter. Les agents profitent de patrouiller dans le village et s'informent d'éventuels problèmes signalés par les habitants.

Un service de sécurité privé assure, en outre, une surveillance des locaux et des installations communaux durant les nuits de fin de semaine.

9. Urbanisme – Construction – Cours d'eau – Parc Jura vaudois

Léia Eljamal Fehr, Municipale

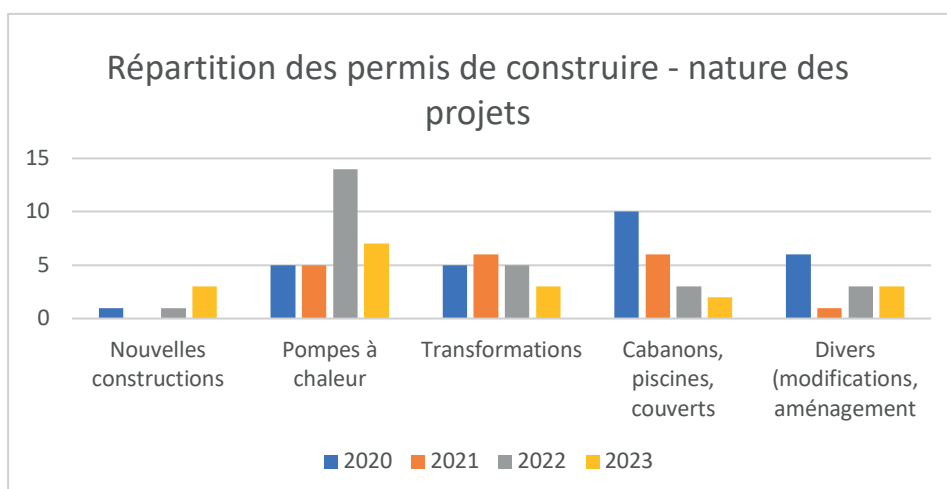
9.1 Urbanisme

Le PACom a continué à occuper la Municipalité durant l'année 2023 et a finalement été mis à l'enquête fin août. La procédure de mise à l'enquête a été précédée de séances d'informations destinées aux propriétaires et à la publication d'un Ginginfo « Spécial PACom ». À l'issue du délai d'enquête, la Municipalité a accusé réception de onze oppositions recevables.

L'étape suivante a consisté répertorier les remarques émises par les opposants, à les traiter et à préparer l'enquête complémentaire. Ces démarches ont été initiées durant le dernier trimestre et nous sommes dans l'attente du résultat de l'examen préalable cantonal qui précèdera la procédure de mise à l'enquête publique complémentaire.

9.2 Constructions

La Municipalité a délivré 30 permis d'habiter et 18 permis de construire en 2023, répartis selon le graphique ci-dessous.



La Municipalité et le Technicien communal sont intervenus sur différents aspects techniques et la Secrétaire a géré la partie administrative des dossiers, y compris la facturation de tous les dossiers.

Notre commune travaille en étroite collaboration avec le STI à Gland. Or, en 2019, la Cour des comptes recommandait qu'un appel d'offre soit lancé pour déterminer le principal prestataire du Service technique intercommunal (STI) de la région de Nyon, fonctionnant selon le principe d'association intercommunale.

Le Conseil d'État a rendu sa décision en juin 2023, ce qui a eu pour effet de dissoudre l'association intercommunale. De nouveaux contrats, commune par commune, seront conclus, permettant la continuité de cette collaboration tout en respectant le cadre légal.

9.3 Cours d'eau

Le projet de renaturation du Bam se poursuit ; de nouveaux critères ont dû être pris en considération : la protection contre les crues avec une vision centenaire.

L'Office fédéral de l'environnement ainsi que la DGE ont émis plusieurs directives dont les enjeux sont de protéger les zones habitées existantes, les voies de communication et les infrastructures.

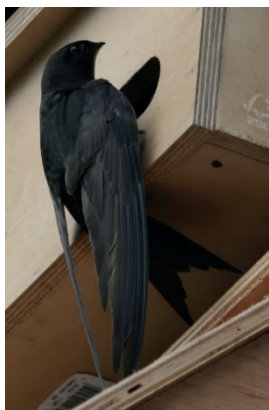
Les problèmes actuels sont souvent des héritages du passé. Ils sont apparus lorsque des travaux ont été entrepris pour « corriger » les cours d'eau afin de dégager de nouvelles surfaces cultivables, par exemple. Aujourd'hui, on observe que le Bam, tel que canalisé et enterré, a une capacité d'écoulement insuffisante en cas de crues.

Il s'agit donc de combiner différentes stratégies pour sécuriser ce ruisseau en installant des mesures de protection contre les crues (bassin de rétention, agrandissement des collecteurs) tout en améliorant sa qualité environnementale en lui redonnant des caractéristiques proches de son état naturel. Cependant, la Municipalité sera attentive à ce que les aménagements améliorant la biodiversité s'intègrent parfaitement dans l'existant.

Rappelons que ces travaux sont subventionnés à raison de 95%.

9.4 Parc Jura vaudois

Deux actions proposées par le Parc Jura vaudois ont été réalisées, du moins débutées en 2023. La première a concerné les nicheurs en bâtiments, qui sont des espèces qui s'installent dans les maisons, granges, hangars, etc. Elles profitent de leurs anfractuosités ou accrochent leurs nids aux façades. Dans le cadre de l'inventaire mené par le Parc Jura vaudois, le recensement de la présence de l'hirondelle de fenêtre, de l'hirondelle rustique, du martinet noir et des chauves-souris a été effectué par un ornithologue. Des nichoirs pour le martinet noir ont ensuite été installés sous la charpente de la Maison de Commune et devraient accueillir leurs premiers occupants dans le courant de l'année.



La seconde action, et pas des moindres, consiste à recenser les arbres remarquables sur le territoire communal. Les arbres d'envergure, isolés ou en allée, jouent un rôle essentiel dans l'espace rural ou bâti. Assurant de multiples services écosystémiques, ils embellissent, structurent le paysage et remplissent aussi de nombreuses fonctions écologiques.

Les arbres sont également des exemples vivants du patrimoine historique et culturel d'une commune. Ils sont en effet souvent intimement liés à des lieux de vie ou à des monuments historiques.

L'inventaire des arbres remarquables consiste en un relevé de terrain des arbres complétés d'une qualification et notation informatique de leur gabarit et de leurs valeurs naturelles, esthétiques, paysagères, sociales et historiques. Une clé de décision permet d'interpréter au mieux les différents critères à prendre en compte. Une note de base, en fonction de l'espèce et de son développement usuel est attribuée automatiquement lors de la saisie. Combinée aux données collectées sur le terrain, la note finale permet de définir si l'arbre répond aux critères d'un arbre remarquable d'importance cantonale.

Sur la base des données collectées, le canton procédera au contrôle et décidera de la mise à l'inventaire ou non des arbres proposés.

Cet inventaire est en cours de réalisation et bénéficie d'une subvention cantonale.

9.5 Transports publics

Par une belle journée d'automne, Gingins a accueilli une démonstration de la navette Cristal conçue pour offrir aux opérateurs une solution de mobilité modulaire adaptée au transport public.



100% électrique, Cristal offre une expérience de mobilité conviviale, confortable et accessible à tous, partout. Grâce à une approche « transport public », le système Cristal propose une pluralité d'usage : la desserte des premiers et derniers kilomètres, le remplacement de bus sur les lignes existantes ou encore le transport à la demande. Véhicule encore futuriste, le temps de le voir circuler sur nos routes n'est pas encore venu.

Par ailleurs, depuis quelques temps, nos habitants profitent des horaires de bus (ligne 815) à une cadence de 30 minutes la journée, en continu, ainsi que d'un bus nocturne (ligne 810) le vendredi et le samedi, qui ramène les noctambules à 2 heures du matin.

Les comptes

10. Vue d'ensemble

L'année 2023 boucle sur un excédent de recettes de plus de CHF 386'500, contre un excédent de charges budgété de CHF 79'800.

Ce résultat est légèrement supérieur à celui de l'année 2022, qui a enregistré un excédent de recettes de CHF 338'000 (après déduction d'une réserve de quelque CHF 323'000 demandée par la Commission des Finances pour couvrir les intérêts de retard qui pourraient nous être facturés suite à nos recours contre les péréquations 2019 -2021).

Le tableau ci-après récapitule cette évolution par chapitre.

Fonctionnement

Chapitre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1. Administration générale	836,231	60,557	819,441	21,500	699,493	41,159
2. Finances	3,022,267	9,550,271	3,054,550	10,214,000	2,732,345	8,567,752
3. Domaines et bâtiments	1,800,784	2,119,929	998,450	1,315,326	962,088	1,316,036
4. Travaux	1,068,881	619,871	1,022,542	549,500	1,104,838	650,331
5. Instruction publique et cultes	742,143	13,463	856,828	7,000	789,382	10,214
6. Police	444,743	32,718	497,810	38,060	448,319	27,350
7. Sécurité sociale	4,095,234		4,974,900		3,540,484	2,190
8. Services industriels	134,776	134,776	144,700	144,000	165,984	165,984
Total	12,145,059	12,531,583	12,369,222	12,289,386	10,442,933	10,781,016
Excédent		386,524	-79,836			338,083

On voit que la plupart des charges et des recettes sont assez proches des montants budgétés, à l'exception notable du Chapitres 3 (Domaines et bâtiments), où les charges sont nettement plus élevées que la somme budgétée, l'écart étant largement compensé par des recettes également plus élevées. Par contre, au Chapitre 7 (Sécurité sociale) les charges sont environ CHF 900'000 inférieures au montant budgété, surtout en raison de charges péréquatives moindres que prévues.

Quelques explications des écarts sont indiquées en bleu en dessous des rubriques concernées à la section 16 de ce rapport (Comptes de fonctionnement et Bilans comparés).

Des précisions complémentaires figurent en bleu dans les Comptes de fonctionnement et Bilans comparés, en section 16 de ce rapport.

11. Résultats financiers

Comme indiqué ci-dessus, nous avons dégagé un résultat positif cette année, ce qui nous a permis d'améliorer notre bilan, malgré des attributions importantes à des fonds de réserve, dont notamment un préfinancement de CHF 840'000 au patrimoine communal, grâce à la vente d'un terrain.

Le Tableau ci-après résume ces résultats.

Résultats

Rubrique	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Résultat net	386,524	-79,836	338,083
Amortissements patrimoine financier	196,250	223,000	331,593
Amortissements patrimoine administratif	146,600	199,050	146,600
Attributions fonds de réserve	1,007,340	230,000	93,057
Prélèvements fonds de réserve	-101,871	-	-66,183
Résultat brut (capacité d'autofinancement)	1,634,843	572,214	843,150

Il en résulte que cette année notre marge brute d'autofinancement est positive de quelques CHF 1'600'000, soit près du double de celle de l'année 2022.

11.1 Charges

On voit que globalement nos charges (CHF 12.1 millions en 2023) sont proches du montant budgété et près de CHF 2 millions supérieures à celles de l'année passée. Les charges courantes de quelque CHF 4 millions sont aussi très proches du montant budgété, ainsi que de celui de l'année passée. On constate également que les charges courantes de CHF 4,1 millions sont légèrement inférieures au budget 2022 et aux comptes 2021, fruit du travail constant de la Municipalité à agir sur les dépenses dont elle a la maîtrise.

Charges

Rubrique	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges totales	12,145,059	12,369,222	10,442,933
Péréquation directe	2,780,660	2,692,000	2,261,671
Péréquation décompte année précédente	-	-	18,118
Attribution fonds de réserve péréquation directe	-	75,000	-
Péréquation cohésion sociale	3,831,931	4,424,000	3,063,206
Attribution fonds de réserve cohésion sociale	-	150,000	-
Cohésion sociale décompte année précédente	1,345	-	69,174
Péréquation Réforme policière	277,374	297,500	255,007
Réforme policière année précédente	-	-	-
Intérêts Recours Péréquations (toutes)	-	142,500	323,606
Amortissement patrimoine financier	196,249	223,000	331,592
Attributions fonds de réserve (hors péréquations)	1,007,341	-	86,117
Sous-total charges extraordinaires	8,094,900	8,004,000	6,408,491
Charges courantes	4,050,159	4,365,222	4,034,442

11.2 Revenus

Nos revenus totaux d'environ CHF 12.5 millions en 2023 sont légèrement supérieurs au budget et 1.75 million supérieurs aux comptes 2022.

Le taux d'intérêt ayant pris l'ascenseur dans le courant de l'année, nous avons décidé de réduire notre emprunt à court terme de CHF 3 millions à 2 millions dès son échéance.

Nos emprunts à moyen et long terme étant de CHF 6.2 millions, notre endettement total au 31 décembre 2023 s'élevait à CHF 8.2 millions (contre 9.6 millions au 31 décembre 2022), notre plafond d'endettement étant de CHF 21 millions.

Nos disponibilités à la même date étant de CHF 4.2 millions, notre endettement net s'établissait alors à CHF 4 millions, soit CHF 4.6 millions de moins que l'année passée (8.6 millions). Cette situation favorable est en partie due au versement d'un acompte d'impôt anticipé de CHF 1'200'000 fin décembre 2023.

Rappelons que depuis 2016 les cautionnements sont dorénavant compris dans le plafond d'endettement des communes.

Notre principal engagement hors bilan de CHF 3.9 millions représente le cautionnement par la Commune de Gingins de sa part de l'endettement bancaire de l'AIAB de CHF 28 millions (l'endettement de l'AIAB faisant l'objet d'un cautionnement conjoint et solidaire des 9 communes Asse et Boiron, les risques liés à cet engagement hors bilan sont minimes).

Revenus

Rubrique	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Revenu total	12,531,583	12,289,386	10,781,016
Péréquation directe (retour)	227,682	213,000	226,929
Péréquation décompte année précédente	10,273	-	-
Cohésion sociale décompte année précédente	-	-	-
Prélèvements autres fonds de réserve	101,871	-	66,183
Sous-total revenus extraordinaires	339,826	213,000	293,112
Revenus courants	12,191,757	12,076,386	10,487,904

12. Recettes fiscales

Nos recettes fiscales 2023 s'élèvent à environ CHF 9.3 millions, soit 1 million de plus que l'année 2022, mais 0.7 millions de moins que le montant budgété.

Recettes fiscales

Rubrique	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Variation 2023 / 2022
Impôts sur le revenu	4,913,945	5,650,000	3,978,389	23.5%
Impôts sur la fortune	2,846,236	3,100,000	2,456,059	15.9%
Impôts à la source	23,810	70,000	61,880	-61.5%
Impôts spécial étrangers	341,610	150,000	241,426	41.5%
Part impôts frontaliers	76,218	50,000	56,832	34.1%
Total personnes physiques	8,201,819	9,020,000	6,794,586	20.7%
Impôts sur les bénéfices des sociétés	48,018	70,000	58,308	-17.6%
Impôts sur le capital	5,943	5,000	-1,084	-
Impôts complémentaires sur immeubles	17,314	10,000	14,154	22.3%
Total personnes morales	71,275	85,000	71,378	-0.1%
Impôt foncier	270,945	250,000	263,491	2.8%
Droits de mutation	220,894	300,000	244,035	-9.5%
Impôts sur les successions	273,147	5,000	572,042	-52.3%
Impôts sur les chiens	14,650	15,000	15,100	-3.0%
Impôt récupéré après défalcatons	3,827	-	336	1039.0%
Intérêts moratoires	28,668	30,000	28,537	0.5%
Part impôt sur les gains immobiliers	197,639	275,000	330,429	-40.2%
Autres impôts	5,289	10,000	6,215	-14.9%
Total autres recettes fiscales	1,015,059	885,000	1,460,185	-30.5%
TOTAL RECETTES FISCALES	9,288,153	9,990,000	8,326,149	11.6%

Les personnes physiques (Revenus et Fortune), représentent près de 90 % du total de nos recettes fiscales, les autres postes importants étant l'Impôt foncier, les droits de mutation, l'impôt sur les successions et l'impôt sur les gains immobiliers.

13. Péréquations

Cette année, le Canton nous a encore transmis un décompte provisoire des péréquations, ce qui nous permet de mieux anticiper nos charges péréquatives réelles, le décompte définitif devant nous parvenir plus tard dans le courant de l'année.

Péréquations

Rubrique	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Variation 2023 / 2022
Péréquation directe: alimentation	2,780,660	2,692,000	2,261,671	22.9%
Péréquation directe: retour (couche population)	-227,682	-213,000	-226,929	0.3%
Solde décompte année précédente	-10,273	-	18,118	-
Attribution fonds de réserve péréquation directe	-	75,000	-	-
Intérêts 5% Recours	-	54,500	128,833	-
Total péréquation directe (net)	2,542,705	2,554,000	2,052,860	23.9%
Cohésion sociale: alimentation	3,831,931	4,424,000	3,063,206	25.1%
Solde décompte année précédente	1,345	-	69,174	-
Attribution fonds de réserve cohésion sociale	-	150,000	-	-
Intérêts 5% Recours	-	83,000	190,308	-
Total cohésion sociale (net)	3,833,276	4,657,000	3,132,380	22.4%
Péréquation réforme policière: alimentation	277,374	297,500	255,007	8.8%
Attribution fonds de réserve	-	5,000	-	-
Intérêts 5% Recours	-	2,500	4,465	-
Total réforme policière (net)	277,374	305,000	255,007	8.8%
TOTAL PEREQUATIONS (NET)	6,653,355	7,508,500	5,440,247	22.3%

Si nos charges péréquatives totales en 2023 sont environ CHF 850'000 inférieures au montant budgété – ce dernier étant basé sur nos acomptes - elles sont CHF 1.2 million supérieures au montant du décompte 2022.

Cette situation résulte surtout d'une diminution des charges de la Cohésion sociale résultant d'une réduction introduite par le Canton à la suite des recours de nombreuses communes.

Néanmoins nos charges péréquatives représentant encore plus de 70% de nos recettes fiscales, nous avons décidé de poursuivre notre recours contre la cohésion sociale, en attendant la réforme du système péréquatif (NPIV : Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise), prévue initialement pour 2022 mais qui n'interviendra sans doute pas avant 2025-2026.

Suivant l'exemple de l'année passée, il ne devrait pas y avoir d'écart significatif entre le décompte provisoire et définitif des péréquations ; ainsi, nous avons encore intégré cette année dans nos comptes les montants totaux du décompte provisoire (donc sans attribution aux fonds de réserve, contrairement au budget).

14. Amortissements et réserves

Des amortissements d'un montant total d'environ CHF 400'000 ont été effectués cette année, soit légèrement moins que le montant budgété et celui des comptes 2022.

Amortissements et réserves

Rubrique	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
<u>Amortissements patrimoine financier</u>			
210.330.1 - Défalcations	9,586	10,000	51,834
220.330.11 - Perte sur débiteurs	-	1,000	75,788
354.330.3 - Amortissement Auberge de la Croix-Blanche	139,600	150,000	155,116
355.330.3 - Amortissement Auberge de La Poste / immeuble attenant	47,000	47,000	47,000
450.330.2	21		
460.330.1 - Défalcation sur taxes	-	15,000	-
460.330.2 - Nettoyage TVA	22	-	903
810.330.1 - Défalcation sur taxes	-	-	949
810.330.2 - Nettoyage TVA	20	-	2
<u>Amortissements patrimoine administratif</u>			
140.332.0 - Amortissement programme régional TP	56,000	-	-
350.331.2 - Amortissements bâtiments administratifs	32,600	32,600	32,600
352.331.2 - Amortissements école	18,000	62,450	18,000
353.331.2 - Amortissements bâtiments divers	-	8,000	-
430.331.1 - Amortissements génie civil et assainissement	68,800	68,800	68,800
452.331.2 - Amortissements réorganisation déchèterie	4,300	4,300	4,300
460.331.1 - Amortissements égouts / épuration	14,900	14,900	14,900
810.331.1 - Amortissements eaux	8,000	8,000	8,000
TOTAL AMORTISSEMENTS	398,849	422,050	478,192
<hr/>			
140.380.91 - Attribution fonds de réserve - DISREN	51,496		-6,940
140.480.9 - Prélèvement fonds de réserve - Subventions	-29,623		-6,940
160.381.7 - Attribution fonds de réserve tourisme			1,287
220.381.9 - Attribution fonds de réserve péréquation directe		75,000	
310.381.0 - Attribution financements spéciaux bâtiments			693
353.380.0 - Attribution préfinancement patrimoine communal	840,223		
450.481.2 - Prélèvement financements spéciaux ordures ménagères	-16,153		-10,580
452.381.2 - Attribution financements spéciaux déchèterie, compostage	61,130		23,178
460.481.1 - Prélèvement financements spéciaux réseaux d'égouts / épuration	-56,095		-48,663
610.381.9 - Attribution fonds de réserve police		5,000	
720.381.9 - Attribution fonds de réserve cohésion sociale		150,000	
810.381.3 - Attribution financements spéciaux eaux	54,492		67,899
TOTAL FONDS DE RESERVE (NET)	905,470	230,000	19,934

Quant aux fonds de réserve, le montant net attribué en 2023 était de plus de CHF 900'000, contre CHF 230'000 budgétés et CHF 20'000 aux comptes 2022, essentiellement en raison de l'attribution d'un montant de CHF 840'000 au préfinancement du patrimoine communal, suite à la vente d'un terrain.

15. Les abréviations utilisées dans les comptes

AAS	Agence d'Assurances Sociales
AFC	Administration Fiscale Cantonale
AFV-BV	Association Forestière Vaudoise
ARAS	Association Régionale pour l'Action sociale
DISREN	Dispositif des Investissements Solidaires de la Région de Nyon
ECA	Etablissement Cantonale d'Assurance
EU/EC	Eaux Usées /Eaux Claires
FG	Frais Généraux
INV	Investissement
LEM	Loi sur les Ecoles de Musique
NPIV	Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise
PP/PM/IS	Personnes physiques / Personnes morales / Impôt la Source
RFFA	Réforme Fiscale et Financement de l'AVS
SADEC	Société Anonyme pour le traitement des DÉChets La Côte
SAPAN	Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction de l'eau du lac de Nyon
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours
SIT	Service d'Information du Territoire
SPOP	Service de la POPulation
STI	Service Technique Intercommunal
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	836'231.26	60'556.52	819'441.45	21'500.00	699'492.64	41'159.10
10	Autorités	137'159.74	276.30	150'200.00		162'046.91	3'050.00
100	Conseil communal	18'666.99		30'000.00		14'696.00	
100.300.3	Jetons de présence et commissions	18'666.99		30'000.00		14'696.00	
101	Municipalité	118'492.75	276.30	120'200.00		147'350.91	3'050.00
101.300.1	Traitements municipalité	101'000.00		101'000.00		101'000.00	
101.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	6'558.30		5'500.00		6'511.45	
101.305.0	Assurances accidents et maladie	697.40		1'200.00		951.10	
101.306.9	Frais divers	1'244.50		1'000.00		1'180.40	
101.309.9	Charges diverses			2'500.00			
101.317.1	Réceptions	8'992.55		9'000.00		37'707.96	
	- <i>Nouveau compte : split sous 140.317.1 Manifestations</i>						
101.436.0	Remboursements de tiers		276.30				3'050.00
11	Administration	127'298.50		118'300.00		129'026.40	
110	Secrétariat	115'277.55		111'600.00		118'416.35	
110.301.1	Traitement personnel	89'200.00		87'000.00		93'682.90	
110.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	8'288.50		8'300.00		8'949.40	
110.304.0	Caisse de pension	15'163.80		13'200.00		13'601.85	
110.305.0	Assurances accidents et maladie	844.60		600.00		839.95	
110.306.9	Frais divers	769.00		600.00		600.00	
110.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	909.65		900.00		672.10	
110.309.1	Frais de formation professionnelle	102.00		1'000.00		70.00	
110.318.55	Personnel occasionnel					.15	
111	Administration générale	12'020.95		6'700.00		10'610.05	
111.301.1	Traitement personnel (occasionnel)	9'210.70		3'000.00		5'480.50	
111.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	565.30		200.00		365.25	
111.304.0	Caisse de pension	118.65				89.20	
111.305.0	Assurances accidents et maladie	145.45		300.00		102.30	
111.306.9	Frais divers	1'039.20		2'000.00		2'472.40	
111.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	93.95		200.00		45.70	
111.309.1	Frais de formation professionnelle	847.70		1'000.00		2'054.70	
12	Service de l'économat	5'578.91		13'000.00		15'035.27	
120.310.1	Imprimés et fournitures bureau	3'716.51		3'500.00		7'973.12	
120.310.2	Journaux, documentation	1'365.40		8'000.00		7'062.15	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
12	Service de l'économat	5'578.91		13'000.00		15'035.27	
	- Abonnements journaux communaux (reliure sous rubrique 120.310.1)						
120.311.1	Achats mobilier & machines de bureau		497.00	1'000.00			
120.315.1	Entretien mobilier & machine			500.00			
13	Service du personnel, assur.					7'678.20	
131	Assurances					7'678.20	
131.436.1	Participations/remboursements					7'678.20	
14	Service des intérêts généraux	267'682.16	33'814.67	261'900.00	8'000.00	101'935.91	15'850.25
140.310.2	Publications diverses	8'327.90		2'000.00		2'232.80	
	- Reclassement Ginginfo						
140.311.4	Achat matériel		46.45				
140.317.1	Manifestations	22'645.25		25'000.00		143.10	
	- Nouveau compte : split du 101.317.1 Réceptions						
140.318.1	Ports et frais CCP	5'073.08		7'000.00		5'713.64	
140.318.2	Téléphones	4'221.20		5'000.00		4'333.00	
140.318.5	Honoraires et frais d'expertises	25'487.34		22'000.00		19'098.09	
140.318.6	Primes assurance RC Dirigents	2'142.00		6'200.00		2'142.00	
140.318.61	Primes assurance Entreprise	3'304.90		9'200.00		7'750.10	
140.318.7	Emoluments			1'000.00			
140.318.9	Frais divers	107.43		500.00		2'350.73	
140.319.3	Cotisations institutions	6'342.60		6'000.00		6'200.90	
140.332.0	Amortissement programme régional TP	56'000.00					
	- Rattrapage amortissement s/15 ans						
140.351.7	Participations compagnie transport	188.10					
140.352.1	AIAB - autorités et finances	8'524.10		11'000.00		9'731.40	
140.352.6	Région de Nyon	31'750.00		25'000.00		25'300.00	
140.352.61	DISREN	12'403.20		140'000.00		10'000.00	
140.365.9	Subventions (Energies renouvelables)	29'622.60		2'000.00		6'940.15	
140.380.91	Attribution fonds de réserve - DISREN	51'496.01					
140.431.0	Emoluments divers				3'000.00		
140.431.3	Emoluments administratifs		1'300.00		3'000.00		2'900.00
140.435.0	Ventes et prestations de service (verres, drapeau, vin)		1'772.00		2'000.00		2'707.50
140.435.5	Ventes billets CFF		198.00				
	- Nouveau compte depuis décembre 2023						
140.436.2	Remboursements frais/dommages		922.07				3'302.60

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
14	Service des intérêts généraux						
140.480.9	Prélèvement fonds de réserve - Subventions (Energies renouvel.)	267'682.16	33'814.67	261'900.00	8'000.00	101'935.91	15'850.25
			29'622.60				6'940.15
15	Affaires culturelles, loisirs						
150.351.1	Contribution écoles de musique (LEM)	15'394.50	3'320.00	15'200.00		14'677.50	
150.365.2	Subside, aide musicale (Règlement)	12'074.50		12'200.00		12'017.50	
150.365.3	Dons : culture et loisirs	3'320.00		2'000.00		2'660.00	
	- Dont soutien à NRTV						
150.469.0	Prélèvement fonds spéciaux		3'320.00				
16	Tourisme						
160.352.3	Nyon Région	12'554.95	14'770.55	7'000.00	7'500.00	8'580.65	8'580.65
160.381.7	Attrib. fonds de réserve	12'554.95		7'000.00		7'293.55	
160.406.6	Taxe de séjour		14'770.55		7'500.00	1'287.10	8'580.65
17	Sports						
170.301.1	Traitement personnel	159'470.45	6'000.00	137'300.00	6'000.00	155'387.20	6'000.00
170.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	16'875.10		11'200.00		14'332.60	
170.304.0	Caisse de pension	1'568.35		1'100.00		1'357.65	
170.305.0	Assurances accidents et maladie	2'076.15		2'000.00		1'862.35	
170.306.9	Frais divers	379.05		250.00		368.70	
170.311.4	Achat matériel	104.40		100.00		101.20	
170.312.3	Electricité terrains de sport	172.30		150.00		106.85	
170.314.5	Entretien terrains de sport	2'487.80		1'000.00		800.85	
170.315.5	Entretien engins & matériel	13'858.20		4'500.00		2'970.75	
170.352.3	AIAB - salles de gym et piscine	120'349.10		7'500.00		13'682.70	
170.365.3	Subventions, mérites sportifs	1'600.00		2'500.00			
170.427.1	Redevances et locations	105'000.00		105'000.00		118'101.80	
		1'600.00	6'000.00	2'000.00	6'000.00	1'701.75	6'000.00
18	Transports publics						
180.351.7	Particip. communes compagnies transport	68'673.35	2'375.00	75'241.45		66'892.85	
180.352.0	Participation cartes journalières CFF	67'900.00		73'741.45		64'732.15	
	- Changement de rubrique : sous 140.435.5	773.35		1'500.00		2'160.70	
180.452.7	Participation autres communes		2'375.00				
19	Service d'informatique						
190.309.1	Cours formation informatique	42'418.70		41'300.00		45'909.95	
190.311.1	Achats divers informatique	880.20		1'500.00		1'884.50	
190.315.1	Maintenance informatique	12'411.25		5'000.00		16'724.75	
				13'000.00			

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
19	Service d'informatique	42'418.70		41'300.00		45'909.95	
190.315.11	Hébergement informatique	7'525.50		5'300.00		11'517.70	
190.315.12	Logiciels métiers	12'434.45					
190.316.3	Location - photocopies	9'167.30		16'500.00		15'783.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	3'022'267.24	9'550'271.02	3'054'550.00	10'214'000.00	2'732'344.55	8'567'752.02
20	Comptabilité générale, caisse, contentieux	86'018.40		86'050.00		80'357.30	
200.301.1	Traitement personnel	62'400.00		62'000.00		58'500.00	
200.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'799.00		5'900.00		5'573.40	
200.304.0	Caisse de pension	10'716.00		10'000.00		9'481.85	
200.305.0	Assurances accidents et maladie	591.40		400.00		523.15	
200.306.9	Frais divers	600.00		500.00		761.70	
200.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	636.40		650.00		403.15	
200.310.1	Frais reliure			1'000.00			
200.318.5	Honoraires et frais d'expertises	4'684.95		5'000.00		4'523.40	
200.318.6	Assurance caution	590.65		600.00		590.65	
21	Impôts	56'890.09	9'288'152.86	60'000.00	9'990'000.00	99'462.95	8'326'149.37
210.318.7	Emoluments	40'021.67		45'000.00		36'784.02	
210.318.9	Frais divers et imputation forfaitaire	6'320.45		2'000.00		6'168.34	
210.329.0	Intérêts rémunératoires	962.19		3'000.00		4'676.15	
210.330.1	Défalcations	9'585.78		10'000.00		51'834.44	
210.400.1	Impôt sur revenu		4'913'945.39		5'650'000.00		3'978'389.04
210.400.2	Impôt sur la fortune		2'846'236.33		3'100'000.00		2'456'059.21
210.400.3	Impôt à la source		23'810.17		70'000.00		61'880.14
210.400.4	Impôt spécial étrangers		341'609.80		150'000.00		241'425.51
210.401.1	Impôt bénéfice net sociétés		48'018.00		70'000.00		58'307.90
210.401.2	Impôt s/capital		5'942.70		5'000.00		1'083.50-
210.401.3	Impôt compl. s/immeubles		17'314.30		10'000.00		14'154.30
210.402.0	Impôt foncier		270'944.50		250'000.00		263'491.30
210.404.0	Droits de mutation		220'894.35		300'000.00		244'034.80
210.405.0	Impôt s/successions		273'146.90		5'000.00		572'041.80
210.406.1	Impôt s/chiens		14'650.00		15'000.00		15'100.00
210.409.1	Impôt récupéré après défalcations		3'827.03				335.72
210.410.1	Taxe exploitation débits boissons alcooliques à emporter		200.95				204.50
210.422.1	Intérêts moratoires		28'667.92		30'000.00		28'537.31
210.437.0	Amendes						30.25
210.441.1	Part impôt gains immobiliers		197'639.00		275'000.00		330'428.85
210.441.4	Part imposition frontaliers		76'217.90		50'000.00		56'832.00
210.451.0	RFFA		5'087.62		10'000.00		5'980.24
22	Service financier	2'879'358.75	262'118.16	2'908'500.00	224'000.00	2'552'524.30	241'602.65
220.318.3	Frais bancaires et autres frais	93.90		500.00		701.70	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier	2'879'358.75	262'118.16	2'908'500.00	224'000.00	2'552'524.30	241'602.65
220.318.7	Emoluments			500.00			
220.321.1	Intérêts court terme	30'940.00					
220.322.2	Intérêts emprunts	67'664.85		85'000.00		67'192.90	
220.322.3	Intérêts 5% Recours			54'500.00		128'833.25	
220.330.11	Perte sur débiteurs			1'000.00		75'788.45	
220.351.0	Compte de régulation					219.00	
220.352.0	Péréquation directe (alimentation)			2'692'000.00		2'261'671.00	
220.352.1	Péréquation directe - solde année précédente	2'780'660.00				18'118.00	
220.381.9	Attribution fonds de réserve			75'000.00			
220.409.2	Régulation débiteurs						3'264.70
220.422.1	Revenus C/C		164.57				
220.422.2	Intérêts/dividendes/placements moyen/long terme		19'908.00		10'000.00		9'087.00
220.436.1	Participations / remboursements		4'390.59				2'322.95
220.441.2	Redistribution taxe CO2				1'000.00		
220.452.0	Péréquation directe (compensation population)		227'382.00		213'000.00		226'928.00
220.452.1	Péréquation directe - solde année précédente		10'273.00				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'800'783.55	2'119'928.35	998'450.00	1'315'326.00	962'088.49	1'316'035.83
31	Terrain		245'962.15	5'000.00	240'000.00	2'625.65	263'335.70
310.314.2	Entretien terrains			5'000.00		1'932.70	
310.381.0	Attribution financements spéciaux					692.95	
310.423.2	Locations DDP		245'962.15		240'000.00		263'335.70
	<i>- Reclassement DDP Fermages CHF 34'414.60 sous rubrique 321.423.1</i>						
32	Forêts et pâturages	352'797.65	254'651.10	384'600.00	320'886.00	367'414.10	272'153.58
320	Forêts	330'471.45	214'345.35	340'200.00	263'886.00	335'139.65	239'283.00
320.301.1	Traitement garde forestier	93'080.00		93'200.00		90'350.00	
320.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	8'649.20		8'900.00		8'607.95	
320.304.0	Caisse de pension	15'970.20		15'000.00		14'758.05	
320.305.0	Assurances accidents et maladie	2'089.35		1'800.00		2'325.10	
320.306.9	Frais divers	9'349.95		10'000.00		9'403.30	
320.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	949.65		960.00		622.75	
320.310.1	Fournitures bureau	2'514.35		800.00		1'926.30	
320.314.2	Entretien chemins forestiers	7'317.40		6'000.00		7'340.60	
320.314.4	Sylviculture	24'801.20		25'000.00		25'584.80	
320.314.6	Exploitation forêts	154'008.15		164'540.00		161'252.80	
320.316.1	Loyers	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
320.318.2	Téléphones	1'122.00		700.00		1'202.65	
320.318.5	Rémunération boursières Triage			3'100.00			
	<i>- Hors commune</i>						
320.319.3	Cotisations	3'420.00		3'000.00		4'565.35	
320.435.5	Vente de bois		59'374.75		11'1470.00		106'736.10
320.435.6	Travaux forestiers pour tiers				1'000.00		
320.436.9	Remboursement impôt sur huiles minérales		1'897.20		1'500.00		1'549.70
320.451.8	Participation cantonale		128'945.75		94'916.00		98'809.75
320.452.8	Participation autres communes		24'127.65		55'000.00		32'187.45
	<i>- Plus que 2 communes au lieu de 5</i>						
321	Pâturages	22'326.20	40'305.75	44'400.00	57'000.00	32'274.45	32'870.58
321.312.3	Electricité	1'157.55		1'000.00		1'042.95	
321.314.1	Entretien chalets	3'591.10		10'000.00		2'431.20	
321.314.2	Entretien réseau routier			8'000.00			
321.314.6	Entretien murs et clôtures	4'049.00		7'400.00			
321.314.61	Entretien pâturages			5'000.00		13'743.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
321	Pâturages	22'326.20	40'305.75	44'400.00	57'000.00	32'274.45	32'870.58
321.318.5	Honoraires et frais d'expertises			1'000.00		2'650.00	
321.318.6	Primes assurances	7'053.55		5'500.00		5'872.30	
321.319.3	Cotisations	6'475.00		6'500.00		6'535.00	
321.423.1	Loyers Fermages		34'414.60		28'000.00		27'950.00
	- Reclassement DDP Fermages CHF 34'414.60 de rubrique 310.423.2						
321.423.2	Loyers Télé-Dôle		1'800.00		25'000.00		1'800.00
321.436.2	Remboursements frais		1'110.05				841.00
321.451.6	Participation cantonale		2'981.10		1'000.00		2'279.58
321.452.8	Participation autres communes & tiers				3'000.00		
35	Bâtiments communaux	1'447'985.90	1'619'315.10	608'850.00	754'440.00	592'048.74	780'546.55
350	Maison de commune / Dépendance	83'893.05	70'783.75	60'450.00	69'000.00	71'362.55	63'150.00
350.301.1	Traitement personnel	6'750.75		7'000.00		6'760.00	
350.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	627.00		700.00		643.50	
350.304.0	Caisse de pension	1'026.65		1'000.00		1'012.15	
350.305.0	Assurances accidents et maladie	151.20		150.00		174.20	
350.306.9	Frais divers	168.05		100.00		120.00	
350.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	68.65		100.00		46.55	
350.311.4	Achat matériel	378.00		500.00			
350.312.3	Electricité	1'987.75		3'000.00		1'659.95	
350.312.4	Mazout	8'865.80		7'800.00		8'525.00	
350.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	994.75		2'500.00		434.05	
350.314.1	Entretien bâtiment	19'033.15		2'000.00		11'606.30	
	- Réparation chaudière, remplacement fenêtres						
350.315.3	Entretien mobilier & équipements	1'270.45		1'000.00		949.00	
350.318.5	Honoraires régie	7'393.15				2'380.20	
	- Rytz : solde 2022						
350.318.6	Primes assurances	2'577.70		2'000.00		4'451.65	
350.331.2	Amortissements patrimoine administratif	32'600.00		32'600.00		32'600.00	
350.423.1	Loyers bâtiments patrimoine financier				69'000.00		63'150.00
	- Reclassement sous 350.427.1						
350.427.1	Loyers bâtiments patrimoine administratif		70'200.00				
	- Reclassement de 350.423.1						
350.436.0	Participations de tiers		583.75				
	- Correction décomptes finaux Rytz 2022						

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Salle communale	87'949.10	71'942.75	93'550.00	84'590.00	77'655.65	88'146.00
351.301.1	Traitement personnel	23'627.65		24'500.00		23'660.00	
351.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	2'195.60		2'500.00		2'253.75	
351.304.0	Caisse de pension	3'592.60		4'500.00		3'541.70	
351.305.0	Assurances accidents et maladie	530.70		500.00		608.75	
351.306.9	Frais divers	588.10		500.00		420.00	
351.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	241.15		250.00		162.95	
351.311.3	Achat mobilier		1'000.00				
351.311.4	Achat matériel		1'000.00				
351.312.3	Electricité	11'623.90		12'000.00		6'025.50	
351.312.4	Mazout	13'793.40		19'500.00		9'145.15	
351.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	2'376.75		2'500.00		431.25	
351.314.1	Entretien bâtiment	4'834.80		6'000.00		1'232.30	
351.314.11	Conciergerie externe	5'082.60		5'000.00		4'840.55	
351.315.3	Entretien mobilier & équipements	13'522.35		10'000.00		21'596.30	
	- <i>Réparation chauffage</i>						
351.318.5	Honoraires et frais d'expertises	1'424.85					
	- <i>Expertise amiante</i>						
351.318.6	Primes assurances	4'514.65		3'800.00		3'737.45	
351.427.1	Loyers groupement scolaire grande salle		35'037.75		43'560.00		43'560.00
	- <i>Ajustement des loyers antérieurs perçus en trop</i>						
351.427.10	Location de tiers grande salle		6'875.00		5'000.00		8'550.00
351.452.2	Participation groupement scolaire aux charges		30'030.00		36'030.00		36'036.00
352	Ecole	127'878.75	238'321.30	163'950.00	235'850.00	102'919.40	235'163.40
352.301.1	Traitement personnel	27'404.40		27'900.00		28'444.80	
352.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	2'547.40		2'700.00		2'713.45	
352.304.0	Caisse de pension	4'106.20		3'500.00		4'047.00	
352.305.0	Assurances accidents et maladie	614.10		600.00		731.95	
352.306.9	Frais divers	672.15		400.00		480.00	
352.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	279.30		300.00		192.95	
352.311.2	Achat mobilier		4'000.00				
352.311.4	Achat matériel	1'435.90		2'000.00		2'136.90	
352.312.3	Electricité	6'627.00		4'500.00		4'672.25	
352.312.4	Mazout	20'690.15		24'700.00		13'717.70	
352.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	2'698.15		4'500.00		4'329.70	
352.314.1	Entretien école	20'402.90		10'000.00		4'566.25	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Ecole	127'878.75	238'321.30	163'950.00	235'850.00	102'919.40	235'163.40
	- Remplacement des bancs scolaires et modification éclairage (LED)						
352.314.11	Conciergerie externe	12'707.35		10'500.00		12'102.20	
	- CTA						
352.315.3	Entretien mobilier & équipements	3'234.45		2'000.00		2'358.30	
	- Travaux de maintenance ventilation UAPE						
352.318.5	Honoraires régie	1'475.35				552.60	
	- Expertise amiante						
352.318.6	Primes assurances	4'983.95		3'900.00		3'873.35	
352.331.2	Amortissements patrimoine administratif	18'000.00		62'450.00		18'000.00	
	- UAPE : amortissement en 2024						
352.423.1	(Loyers appartement école)				16'000.00		16'800.00
	- Reclassement compte : 352.427.0						
352.427.0	Loyers appartement école		16'800.00				
352.427.1	Loyers scolaires école		65'200.00		64'700.00		62'700.30
352.427.2	Loyers UAPE (nouveau bâtiment)		62'532.70		62'530.00		63'114.00
352.436.3	Remboursements de dommages		1'663.50				424.35
352.452.2	Participation du groupement scolaire aux charges		70'015.10		70'510.00		70'014.75
352.452.21	Participation UAPE aux charges		22'110.00		22'110.00		22'110.00
353	Bâtiments divers	848'702.55	851'256.80	19'200.00	12'600.00	5'969.25	10'484.80
353.311.4	Achat matériel			500.00		372.45	
353.312.3	Electricité	2'543.35		3'000.00		1'292.10	
353.312.4	Mazout	4'597.80		5'200.00		3'048.40	
353.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage			500.00		56.50	
353.314.1	Entretien bâtiments		1'000.00				
353.318.2	Téléphones	627.70		500.00		653.40	
353.318.6	Primes assurances	711.20		500.00		546.40	
353.331.2	Amortissements patrimoine administratif			8'000.00			
353.380.0	Attribution préfinancement patrimoine communal	840'222.50					
353.423.1	Loyers places de parc		9'106.60		12'000.00		9'331.40
353.424.2	Gains comptables sur immeubles		840'222.50				
353.427.1	Loyers local de musique		1'200.00		600.00		600.00
353.436.0	Remboursements de tiers		727.70				553.40
354	Auberge de La Croix-Blanche	185'749.25	123'946.40	168'200.00	110'400.00	184'237.99	115'230.50
354.312.3	Electricité	18'962.80		1'500.00		2'647.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
354	Auberge de La Croix-Blanche	185'749.25	123'946.40	168'200.00	110'400.00	184'237.99	115'230.50
	- Décomptes des charges et modifications des acomptes 2024						
354.314.1	Entretien bâtiment	17'724.50		10'000.00		14'753.05	
	- Finitions travaux divers : terrasse, store extérieur, éclairage, sécurisation toiture						
354.315.3	Entretien mobilier & équipements	680.70				3'762.60	
354.318.5	Honoraires régie	748.00				7'959.34	
354.318.6	Primes assurances	8'033.25		6'700.00		155'116.00	
354.330.3	Amortissements patrimoine financier	139'600.00		150'000.00			
354.423.1	Loyers	117'840.00			110'400.00		112'061.30
354.436.0	Participations de tiers	6'106.40					3'169.20
	- Rytz : solde décompte 2022 CHF 3876						
355	Auberge de La Poste / Immeuble attenant	94'045.95	148'878.05	83'300.00	140'000.00	134'747.50	163'263.65
355.301.1	Traitement personnel	4'725.55		4'900.00		4'732.00	
355.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	439.40		500.00		450.65	
355.304.0	Caisse de pension	718.60		700.00		708.55	
355.305.0	Assurances accidents et maladie	105.85		100.00		122.25	
355.306.9	Frais divers	117.65		100.00		84.00	
355.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	48.45		100.00		32.55	
355.312.3	Electricité	1'785.45		1'500.00		1'056.90	
355.312.4	Mazout	13'441.15		10'400.00		13'963.95	
355.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage	155.00		500.00		324.25	
355.314.1	Entretien bâtiment	2'449.75		10'000.00		50'315.05	
355.315.3	Entretien mobilier & équipements	20'170.25		5'000.00		7'848.10	
	- Remplacement lave vaisselle et friteuse						
355.318.5	Honoraires régie					5'704.60	
355.318.6	Primes assurances	2'888.85		2'500.00		2'404.65	
355.330.3	Amortissements patrimoine financier	47'000.00		47'000.00		47'000.00	
355.423.1	Loyers		146'025.00		140'000.00		126'515.65
355.436.0	Remboursements de tiers		2'853.05				
	- Solde arriérés loyers 2022						
355.436.3	Remboursements de dommages (part des assurances)						36'748.00
356	Bâtiment postal	7'717.75	39'756.85	8'500.00	37'000.00	6'667.20	39'880.20
356.312.4	Mazout	6'896.70		7'800.00		4'572.60	
356.318.5	Honoraires régie					1'396.20	
356.318.6	Primes assurances	821.05		700.00		698.40	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
356	Bâtiment postal						
356.423.1	Loyers	7'717.75	39'756.85	8'500.00	37'000.00	6'667.20	39'880.20
			39'756.85		37'000.00		39'880.20
357	Les Fruitières						
357.314.1	Entretien	832.30	57'201.20	1'700.00	48'000.00	2'329.15	48'000.00
357.318.5	Honoraires régie	60.95		1'000.00		1'680.00	
	- Solde décomptes finaux Rytz 2022						
357.318.6	Primes assurances						
357.423.1	Loyers	771.35	48'000.00	700.00	48'000.00	649.15	48'000.00
357.436.0	Remboursements de tiers		9'201.20				
	- Erreur de compte : décomptes finaux Rytz 2022 pour compte 355.436.0						
358	Abri PC						
358.312.3	Electricité	8'767.45	48.00	8'500.00		4'808.10	48.00
358.314.1	Entretien bâtiment	4'882.80		4'500.00		2'734.55	
358.318.6	Primes assurances	830.90		2'000.00		748.00	
	- Modification somme d'assurance au 16.01.23	3'053.75		2'000.00		1'325.55	
358.436.3	Remboursements de dommages (part des assurances)		48.00				48.00
359	Bâtiment défense contre l'incendie						
359.312.3	Electricité	2'449.75	17'180.00	1'500.00	17'000.00	1'351.95	17'180.00
	- Local du feu et voirie	2'449.75		1'500.00		1'351.95	
359.427.1	Loyers		17'180.00		17'000.00		17'180.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1'068'880.93	6'19'871.41	1'022'542.00	549'500.00	1'104'838.47	650'331.22
41	Service technique	1'13'187.75	17'816.20	105'500.00	18'000.00	108'099.95	33'268.80
410.301.1	Traitement personnel	57'590.00		57'600.00		55'900.00	
410.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'352.00		5'500.00		5'325.90	
410.304.0	Caisse de pension	10'048.20		9'500.00		9'271.70	
410.305.0	Assurances accidents et maladie	1'292.65		1'100.00		1'439.05	
410.306.9	Frais divers	1'321.80		1'200.00		1'200.00	
410.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	587.60		600.00		385.10	
410.310.2	Publications enquêtes	2'880.00		2'000.00		2'356.70	
410.318.5	Service Technique Intercommunal STI	23'051.75		20'000.00		22'722.35	
410.318.51	Système d'information du Territoire SIT	11'063.75		8'000.00		9'499.15	
410.431.3	Emoluments permis de construire		4'841.25		3'000.00		11'370.00
410.436.2	Remboursements de frais		12'974.95		15'000.00		21'898.80
42	Service de l'urbanisme	16'389.80	1'874.00	5'000.00		3'974.30	
420.318.5	Honoraires et frais d'expertises	16'389.80		5'000.00		3'974.30	
	- Appel d'offres photovoltaïque CHF 13'942						
420.436.2	Remboursements de frais		1'874.00				
43	Routes	230'269.32	4'571.50	240'105.00	1'000.00	284'877.05	3'746.80
430.301.1	Traitement personnel	60'357.85		55'400.00		52'943.65	
430.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'608.10		5'300.00		5'046.70	
430.304.0	Caisse de pension	8'622.20		9'005.00		8'072.80	
430.305.0	Assurances accidents et maladie	1'336.10		1'100.00		1'361.95	
430.306.9	Frais divers	437.35		400.00		442.90	
430.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	616.05		600.00		363.25	
430.311.4	Achat matériel	8'111.85		6'000.00		3'620.35	
430.312.3	Electricité éclairage public	5'611.75		4'500.00		3'955.80	
430.312.4	Frais de carburant	4'498.65		4'000.00		5'943.75	
430.313.5	Marchandises diverses	2'160.85		3'000.00		2'351.45	
430.314.2	Entretien réseau routier	43'677.62		50'000.00		96'934.95	
430.314.3	Entretien signalisation/éclairage public	972.10		8'000.00		9'175.45	
430.315.4	Entretien matériel & véhicules	4'369.65		6'000.00		10'502.45	
430.316.3	Location balayeuse	11'631.60		12'000.00		11'631.60	
430.318.2	Téléphones	1'198.80		1'000.00		1'199.20	
430.318.5	Honoraires et frais d'expertises			2'000.00		258.50	
430.318.6	Assurances et taxes	2'258.80		3'000.00		2'272.30	
430.331.1	Amortissements génie civil et assainissement	68'800.00		68'800.00		68'800.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
43	Routes						
430.436.2	Remboursements frais	230'269.32	4'571.50	240'105.00	1'000.00	284'877.05	3'746.80
	- <i>Déneigement résidentiel</i>		2'766.95		1'000.00		1'412.00
430.436.3	Remboursements de dommages						1'464.15
430.452.7	Participation autres communes		1'804.55				870.65
44	Parcs, promenades, cimetière	97'939.90	539.50	78'900.00	1'500.00	91'429.35	879.00
440	Parcs et promenades	79'909.90		60'000.00		71'700.75	
440.301.1	Traitement personnel	58'062.05		36'800.00		44'536.50	
440.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	5'395.25		3'500.00		4'222.90	
440.304.0	Caisse de pension	5'739.85		4'600.00		5'365.80	
440.305.0	Assurances accidents et maladie	1'235.05		700.00		1'145.85	
440.306.9	Frais divers	298.65		500.00		296.10	
440.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	591.95		400.00		328.05	
440.311.4	Achat matériel	356.10		2'000.00		423.40	
440.312.4	Frais de carburant	357.40		1'000.00			
440.313.4	Approvisionnement jardins	4'412.15		4'500.00		2'848.15	
440.314.5	Entretien parcs et terrains	2'452.85		3'500.00		9'992.10	
440.315.5	Entretien véhicules, engins & matériel			1'500.00		1'711.90	
440.318.6	Assurances et taxes	1'008.60		1'000.00		830.00	
441	Cimetière	18'030.00	539.50	18'900.00	1'500.00	19'728.60	879.00
441.301.1	Traitement personnel	11'494.00		11'800.00		11'276.05	
441.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	1'068.05		1'200.00		1'075.60	
441.304.0	Caisse de pension	1'835.35		900.00		1'715.25	
441.305.0	Assurances accidents et maladie	258.25		250.00		290.10	
441.306.9	Frais divers	93.75		100.00		163.70	
441.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	117.55		150.00		77.50	
441.313.4	Fournitures diverses	769.85		1'500.00		2'900.00	
441.352.4	Participation Centre funéraire	2'393.20		3'000.00		2'230.40	
441.436.1	Participations/remboursements				500.00		
441.436.2	Remboursements frais		539.50		1'000.00		879.00
45	Ordures ménagères et déchèterie	359'478.02	359'478.02	341'172.00	337'000.00	337'194.85	337'194.85
450	Ordures ménagères	76'828.11	76'828.11	77'018.00	62'000.00	74'607.96	74'607.96
450.301.1	Traitement personnel	5'752.65		5'900.00		5'645.35	
450.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	534.55		600.00		538.80	
450.304.0	Caisse de pension	919.05		968.00		860.80	
450.305.0	Assurances accidents et maladie	129.25		150.00		144.95	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
450	Ordures ménagères	76'828.11	76'828.11	77'018.00	62'000.00	74'607.96	74'607.96
450.306.9	Frais divers	46.70		100.00		47.30	
450.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	58.30		100.00		38.75	
450.311.4	Achat matériel	1'450.60		2'000.00			
450.318.8	Enlèvement & élimination ordures	61'687.06		61'000.00		61'186.01	
450.352.6	Participation SADEC	6'249.95		6'200.00		6'146.00	
450.434.2	Taxe au sac		58'799.61		62'000.00		62'183.93
	<i>- Baisse du tonnage et du tarif de rétrocession pour les OM</i>						
450.439.9	Produits extraordinaires		1'875.00				1'844.00
450.481.2	Prélèvement financements spéciaux		16'153.50				10'580.03
452	Déchèterie, compostage	282'649.91	282'649.91	264'154.00	275'000.00	262'586.89	262'586.89
452.301.1	Traitement personnel	70'570.90		63'200.00		61'227.70	
452.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	2'953.45		6'100.00		5'834.15	
452.304.0	Caisse de pension	8'042.45		10'534.00		9'379.55	
452.305.0	Assurances accidents et maladie	719.25		1'200.00		1'575.65	
452.306.9	Frais divers	627.15		1'000.00		497.10	
452.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	326.95		700.00		421.60	
452.311.4	Achat matériel	361.51		3'000.00		2'082.41	
452.314.1	Entretien déchèterie	1'270.98		6'000.00		894.91	
452.316.3	Location	16'440.00		19'000.00		18'840.00	
	<i>- Prix négocié pour la location des bennes compactrices</i>						
452.318.5	Honoraires et frais d'expertises		690.02				
452.318.6	Primes assurances		127.20		120.00		84.05
452.318.8	Enlèvement et élimination		115'068.65		148'000.00		134'269.77
	<i>- Quantité de déchets collectés en nette diminution</i>						
452.318.9	Travaux divers exécutés par des tiers				1'000.00		
452.330.2	Nettoyage TVA		21.47				2.29
452.331.2	Amortissements patrimoine administratif		4'300.00		4'300.00		4'300.00
452.381.2	Attribution financements spéciaux		61'129.93				23'177.71
452.424.0	Récupération de créances		.86				2.92
452.434.2	Taxes forfaitaires annuelles		96'859.65		98'000.00		96'305.85
452.435.4	Déchets recyclés		25'498.11		35'000.00		51'111.83
	<i>- Prix de la rétrocession en baisse pour le papier, le carton et la ferraille</i>						
452.436.1	Remboursement charges sociales		43'482.95				
452.452.8	Participation Chésereux-Trélex		116'808.34		142'000.00		115'166.29

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	235'592.19	235'592.19	236'800.00	185'000.00	260'003.77	260'003.77
460.301.1	Traitement personnel	30'270.10		32'400.00		31'219.75	
460.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	1'624.20		3'100.00		2'974.80	
460.304.0	Caisse de pension	4'124.90		5'000.00		4'771.65	
460.305.0	Assurances accidents et maladie	394.35		650.00		802.80	
460.306.9	Frais divers	255.25		300.00		256.60	
460.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	179.20		350.00		215.00	
460.311.4	Achat de machines, mat. expl. et d'entretien	347.72		1'000.00		306.99	
460.312.3	Electricité	10'001.35		6'500.00		7'372.19	
460.313.3	Produits pour nettoyage et désinfection	12'649.73		10'000.00		11'476.09	
460.314.1	Entretien station (bâtiment)	8'303.44		1'000.00		2'491.61	
460.314.4	Entretien réseau	48'686.26		50'000.00		51'202.54	
460.314.41	Contrôle raccordements EU/EC	31'685.14		40'000.00		50'807.97	
460.315.4	Entretien installations techniques	1'504.88		2'000.00		1'912.25	
460.318.2	Téléphones	1'372.34		1'000.00		1'345.62	
460.318.5	Honoraires et frais d'expertises	5'087.01		1'500.00		1'994.99	
	- Envilleb solde CHF 1'200 de 2022 + analyses complémentaires						
460.318.6	Primes assurances	1'975.45		1'600.00		1'540.55	
460.318.8	Evacuation des boues	39'438.52		25'000.00		50'831.17	
460.318.9	Travaux divers exécutés par des tiers			500.00		214.02	
460.319.1	Taxe fédérale sur les eaux usées	22'770.00		25'000.00		22'464.00	
460.330.1	Défalcation sur taxes			15'000.00		.01	
460.330.2	Nettoyage TVA	22.35				903.17	
460.331.1	Amortissements génie civil et assainissement	14'900.00		14'900.00		14'900.00	
460.424.0	Récupération de créances		.03				930.77
460.434.1	Taxes raccordement		19'814.00		35'000.00		43'284.95
460.434.2	Taxes périodiques		24'660.35		30'000.00		27'051.75
460.434.3	Taxes entretiens des collecteurs		65'849.75		80'000.00		72'113.75
460.436.1	Remboursement charges sociales		14'494.15				
460.452.6	Participation Chéserex (station+micropolluants)		54'678.71		40'000.00		67'959.46
460.481.1	Prélèvement financement spéciaux		56'095.20				48'663.09
47	Cours d'eau et digues	16'023.95		15'065.00	7'000.00	19'259.20	15'238.00
470.301.1	Traitement personnel	1'438.15		1'500.00		1'411.35	
470.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	134.05		150.00		134.15	
470.304.0	Caisse de pension	229.35		250.00		215.15	
470.305.0	Assurances accidents et maladie	32.30		100.00		36.25	
470.306.9	Frais divers	11.70		15.00		11.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
47	Cours d'eau et digues	16'023.95		15'065.00	7'000.00	19'259.20	15'238.00
470.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	14.60		50.00		9.50	
470.314.7	Entretien cours d'eau	4'543.80		3'000.00		1'481.00	
470.318.5	Honoraires et frais d'expertises	9'620.00		10'000.00		15'960.00	
470.451.6	Participation cantonale				7'000.00		15'238.00
	- Subventions sur 2024						

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	742'142.93	13'462.95	856'828.30	7'000.00	789'382.02	10'214.45
51	Enseignement primaire	378'518.40		416'100.00		403'696.25	
512.352.2	Participation ESEP (AEE)	378'518.40		416'100.00		403'696.25	
52	Enseignement secondaire	327'738.13		388'300.00		357'144.10	
520.352.2	Participation ESEP (AEE)	327'738.13		388'300.00		357'144.10	
54	Office d'orientation professionnelle	1'683.80		2'000.00		1'882.80	
540.352.2	Participation à Nyon	1'683.80		2'000.00		1'882.80	
56	Service médical et dentaire	6'589.10	1'255.10	6'500.00	1'000.00	5'859.80	546.80
560.318.5	Honoraires et frais d'expertises	1'184.45		1'000.00		546.80	
	- CHF 70.65 à rajouter (erreur de compte sous 560.352.4)						
560.352.4	Participation clinique dentaire	5'404.65		5'500.00		5'313.00	
560.432.0	Facturation de soins		1'255.10		1'000.00		546.80
58	Temples et cultes	27'613.50	12'207.85	43'928.30	6'000.00	20'799.07	9'667.65
580.301.1	Traitement personnel	5'400.65		5'600.00		5'408.00	
580.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	501.40		550.00		515.80	
580.304.0	Caisse de pension	821.10		800.00		808.80	
580.305.0	Assurances accidents et maladie	121.40		150.00		138.50	
580.306.9	Frais divers	134.45		100.00		96.00	
580.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	54.90		100.00		37.70	
580.312.003	Electricité salle paroisse	350.80		750.00		182.55	
580.312.3	Electricité église	7'930.80		12'000.00		6'465.22	
580.313.1	Fournitures diverses			500.00			
580.313.3	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage église	253.15		1'000.00			
580.313.33	Achat fournitures - marchandises - produits nettoyage salle paroisse	453.15		1'000.00			
580.314.1	Entretien église	1'984.10		2'000.00		700.00	
	- Sonorisation						
580.314.11	Entretien salle paroisse			1'000.00			
580.315.3	Entretien mobilier et installations techniques	735.00		5'000.00			
580.318.6	Primes assurances	1'513.60		1'300.00		1'289.95	
580.352.2	Participation communautés catholique+langue allemande	4'817.00		7'078.30		129.75	
	- Participation 2022						
580.352.20	Participation à paroisse de la Dôle	2'542.00		5'000.00		5'026.80	
580.452.2	Participation copropriétaires église et/ou paroisse		12'207.85		6'000.00		9'667.65

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	444'743.45	32'717.55	497'810.00	38'060.00	448'319.05	27'349.75
61	Corps de police	296'786.70	8'421.85	330'560.00	8'560.00	306'918.85	8'402.25
610	Police communale	296'786.70	8'421.85	324'560.00	8'560.00	278'272.90	8'402.25
610.301.1	Traitement surveillance bus scolaires	7'881.80		8'000.00		7'688.55	
610.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	300.25		300.00		268.40	
610.305.0	Assurances accidents et maladie	152.85		160.00		197.85	
610.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	80.40		100.00		71.05	
610.318.9	Mesures anti-déprédations	10'997.40		11'000.00		10'575.00	
610.322.3	Intérêts 5% Recours			2'500.00		4'465.05	
610.351.1	Réforme policière	277'374.00		297'500.00		255'007.00	
610.381.9	Attribution fonds de réserve			5'000.00			
610.436.1	Participations/remboursements		8'419.85		8'560.00		8'152.25
610.437.0	Amendes						250.00
610.451.0	Réforme policière		2.00				
	<i>- Différence solde 2022</i>						
611	Sécurité publique communale			6'000.00		28'645.95	
611.352.1	Participations charges			6'000.00		28'645.95	
	<i>- ASP plus de contrat</i>						
62	Contrôle des habitants	57'119.40	18'507.05	61'250.00	20'000.00	55'831.85	13'567.00
620.300.1	Jetons de présence et commissions					380.00	
620.301.1	Traitement personnel	39'158.70		40'000.00		38'350.00	
620.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	3'281.35		3'900.00		3'690.00	
620.304.0	Caisse de pension	6'399.70		6'000.00		5'924.05	
620.305.0	Assurances accidents et maladie	334.70		300.00		345.05	
620.306.9	Frais divers	596.80		600.00		600.00	
620.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	360.45		450.00		268.25	
620.310.9	Service PP et SPOP	6'987.70		10'000.00		6'274.50	
620.431.2	Emoluments		14'688.00		20'000.00		13'567.00
620.436.1	Remboursement charges sociales		3'819.05				
63	Police sanitaire	3'518.10	3'192.65	2'000.00	2'000.00	2'464.50	2'004.90
630.352.4	Incinération des déchets carnés	3'518.10		2'000.00		2'464.50	
630.427.2	Redevance d'utilisation et recettes diverses		3'192.65		2'000.00		2'004.90
65	Défense contre l'incendie	61'071.95	2'596.00	73'000.00	7'500.00	57'815.05	3'375.60
650.315.6	Entretien matériel et extincteurs	7'462.50		20'000.00		2'632.80	
	<i>- Pas de remplacement BH</i>						

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
65	Défense contre l'incendie		2'596.00	73'000.00	7'500.00	57'815.05	3'375.60
650.318.9	Prestations de services	61'071.95	2'901.65	73'000.00	7'500.00	57'815.05	3'375.60
	- Loyer motopompe + contrôle BH			1'000.00		2'450.00	
650.352.1	Participation SDIS	50'707.80		52'000.00		52'732.25	
650.451.1	Participation sécurité publique				7'500.00		3'375.60
650.465.1	Remboursements ECA		2'596.00				
	- Participation borneshydrantes						
66	Protection civile	26'247.30		31'000.00		25'288.80	
660.315.6	Entretien matériel			3'000.00			
660.318.6	Assurances			1'000.00		840.05	
	- Assurance bâtiment sous rubrique 358.318.5						
660.352.1	Participation ORPC	26'247.30		27'000.00		24'448.75	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	4'095'234.07		4'974'900.00		3'540'483.85	2'189.70
71	Service social	256'800.97		311'700.00		211'660.60	2'189.70
710.351.5	Fondation accueil de jour enfants - FAJE	6'350.00		6'300.00		6'325.00	
710.352.22	AEE réseau	246'640.97		299'900.00		202'972.45	
710.352.5	ARAS et AAS	3'556.00		5'000.00		2'363.15	
	<i>- Repris par le canton</i>						
710.366.5	Aide communale		254.00		500.00		
710.439.9	Produits extraordinaires						2'189.70
72	Prévoyance sociale cantonale (Cohésion sociale)	3'833'276.40		4'657'000.00		3'322'688.25	
720.322.3	Intérêts 5% Recours			83'000.00		190'308.25	
720.351.5	Cohésion sociale	3'831'931.00		4'424'000.00		3'063'206.00	
720.351.55	Cohésion sociale - solde année précédente	1'345.40				69'174.00	
720.381.9	Attribution fonds de réserve			150'000.00			
73	Santé publique	5'156.70		6'200.00		6'135.00	
730.311.6	Equipement & matériel spécialisé	1'981.70		3'000.00		2'972.50	
730.365.5	Participation soins à domicile (LAVASAD)	3'175.00		3'200.00		3'162.50	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	134'775.85	134'775.85	144'700.00	144'000.00	165'984.25	165'984.25
81	Service des eaux	134'775.85	134'775.85	144'700.00	144'000.00	165'984.25	165'984.25
810.301.1	Traitement personnel	5'752.65		6'000.00		5'645.35	
810.303.0	Assurances sociales (AVS/AC/CAF/PC fam.)	534.65		600.00		534.15	
810.304.0	Caisse de pension	919.60		1'300.00		859.75	
810.305.0	Assurances accidents et maladie	127.35		150.00		146.60	
810.306.9	Frais divers	86.65		100.00		87.30	
810.308.0	Assurance-maladie (indemnités journalières)	58.35		100.00		38.40	
810.311.4	Achat compteurs d'eau	2'336.21		1'500.00		389.25	
810.312.1	Achat eau SAPAN - SI NYON	15'313.76		13'000.00		18'310.53	
810.312.3	Electricité	12'554.00		4'700.00		2'130.47	
	- Station de pompage : supplément consommation (sécheresse) CHF 9'664						
810.314.1	Entretien station & réservoirs	9'045.03		10'000.00		16'806.37	
810.314.4	Entretien réseau	115.00		80'000.00		21'515.38	
	- <i>Projet remplacement conduite + nouvelle BH</i>						
810.318.2	Réservoir Pontet - téléphone	215.04		250.00		216.86	
810.318.5	Honoraires et frais d'expertises	7'989.71		1'000.00		5'239.97	
810.330.1	Défalcation sur taxes					948.83	
810.330.2	Nettoyage TVA	20.16					
810.331.1	Amortissements génie civil et assainissement	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
810.352.6	Participation frais exploitation SAPAN	17'216.00		18'000.00		17'216.00	
810.381.3	Attribution financements spéciaux	54'491.69				67'899.04	
810.424.0	Récupération de créances					2.40	
810.427.3	Location compteurs d'eau	6'770.50			8'000.00	6'795.40	
810.431.9	Emoluments administratifs	5'754.15			6'000.00	5'539.65	
810.434.1	Taxes raccordement	20'957.15			30'000.00	32'173.90	
810.435.1	Vente eau	96'253.70			100'000.00	120'390.45	
810.436.3	Remboursements et subventions	5'040.35				1'082.45	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<i>Total charges</i>		12'145'059.28		12'369'221.75		10'442'933.32	
<i>Total revenus</i>			12'531'583.65		12'289'386.00		10'781'016.32
<i>Excédent charges</i>				79'835.75			
<i>Excédent revenus</i>			386'524.37				338'083.00

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	22'943'941.92	22'943'941.92	21'148'586.77	21'148'586.77
91	ACTIF	22'943'941.92		21'148'586.77	
910	DISPONIBILITES	4'194'850.34		1'038'380.12	
9100	Caisse	1'917.55		7'937.05	
9100.1	Caisse principale	640.90		2'726.20	
9100.11	Caisse Greffe	386.45		444.65	
9100.20	Caisse piscine	307.00		2'263.00	
9100.62	Caisse CdH	583.20		2'503.20	
9101	Compte de chèque postaux	3'124'426.64		760'124.79	
9101.1	PostFinance (Commune)	3'124'426.64		760'124.79	
9102	Banques	1'068'506.15		270'318.28	
9102.001	BCV C/C 0995.56.78	875'745.20		11'882.80	
9102.004	BCV 87.05.35 PCI	83'101.62		148'704.55	
9102.005	Raiffeisen	109'659.33		109'730.93	
911	DEBITEURS	4'160'414.20		3'787'469.44	
9111	Comptes-courants débiteurs	291'618.80		246'896.65	
9111.002	AEE - Primaire et secondaire	98'280.47		35'659.65	
9111.003	AEE - Réseau	53'341.03		76'087.55	
9111.2	C/C Lotos			1'914.15	
9111.3	C/C Triage de la Dôle	139'997.30		133'235.30	
9112	Impôts à encaisser	3'587'406.26		3'205'448.32	
9112.001	Adm. Cant. Impôts PP, PM, IS	1'297'496.75		1'282'692.92	
9112.003	Impôt anticipé supputé à récupérer	2'180'074.47		1'903'957.04	
9112.004	Adm. Cant. Impôts - solde à recevoir	109'835.04		18'798.36	
9115	Débiteurs	281'389.14		335'124.47	
9115	Débiteurs	127'037.21		134'318.13	
9115.1	Débiteurs DDP	28'975.60		70'066.75	
9115.2	AFC Impôt anticipé	5'736.15		2'537.85	
9115.351	Régie Rytz & Cie - Rte de Trélex 6			206.00	
9115.352	Régie Rytz & Cie - Chésereux 7			189.15	
9115.354	Régie Rytz & Cie - Croix-Blanche			2'613.85	
9115.355	Régie Rytz & Cie - Rue de Derrière 13			3'184.40	
9115.356	Régie Rytz & Cie - Rte de Chiblins			444.00	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Comptes 2022		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9115	Débiteurs	281'389.14		335'124.47			
9115.357	Régie Rytz & Cie - Fruitières 3			520.00			
9115.5	Débiteurs eau/épuration	26'412.24		30'427.69			
9115.6	Débiteurs déchets	2'744.85		199.95			
9115.7	Débiteurs Télé-Dôle - moratoire	90'416.70		90'416.70			
9115.8	Débitur TVA	66.39					
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	7'909'233.65		8'114'906.25			
9120	Titres & placements	10'822.50		10'822.50			
9120.5	Doss. Titres 11.653.0	10'822.50		10'822.50			
9123	Terrains & bâtiments	7'895'749.15		8'102'456.75			
9123.1	Terrains et bâtiments	793'740.00		793'740.00			
9123.10	En Labory (parcelle 133)	647'000.00		647'000.00			
9123.11	Les Geniévries (parcelle 754-Chésereux)	791'000.00		791'000.00			
9123.12	Le Pralenet (parcelle 774)			35'545.00			
9123.18.22	Adduction hydrique Alpages des Reculets	15'437.40					
9123.2	Bureau postal	1.00		1.00			
9123.31	Chalet des Fruitières - construction nouvelle	1.00		1.00			
9123.35	Auberge de la Poste - réfection	968'600.00		1'015'600.00			
9123.36	Rénovation appartement Derrière 13 - P.2014/29	229'700.00		229'700.00			
9123.37	P. 32/2018 - Rénovation Auberge de la Croix-Blanche(4'500'000)	4'358'769.75		4'498'369.75			
9123.43	Places parc Gingins Parc	91'500.00		91'500.00			
9129	Autres biens patrimoine fin.	2'662.00		1'627.00			
9129.10	Stock cartes piscine	2'662.00		1'627.00			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	448'535.40		1'926'152.85			
9139	Actifs transitoires	448'535.40		1'926'152.85			
9139.002	Péréquations	247'330.00		1'763'810.00			
9139.1	Actifs transitoires	201'205.40		162'342.85			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6'096'523.97		6'043'969.16			
9141	Ouvrages génie civil	2'637'237.80		2'620'178.15			
9141.002	Aménagement trottoir rte St-Cergue	288'387.30		288'387.30			
9141.003	Impl. modérateurs + traversée piétons RC12-B-P/rte Trélex - 78'700	1.00		1.00			
9141.1	Révision du plan d'affectation	198'972.45		198'972.45			
9141.14	Réfection Rte de la Dôle + EC/EU + adduction eau	719'400.00		752'400.00			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9141	Ouvrages génie civil	2'637'237.80		2'620'178.15	
9141.15	Liaison Pré-Pichon/Salle communale	27'800.00		34'800.00	
9141.16	Refection Vy de l'Etraz/Entretien Bam	177'500.00		185'600.00	
9141.17	Refection rue de Derrière	680'800.00		710'400.00	
9141.18	Route de Trélex - mise en séparatif et entretien P2015/43	141'900.00		148'000.00	
9141.19.22	Révision Plan d'affectation - PACom	60'665.75		11'216.40	
9141.2	Déchetterie Gingins-Chésereux	1.00		1.00	
9141.31	Mise en conformité EU En Arpey	182'500.00		190'400.00	
9141.55.20	Réaménagement complexe sportif plan "B"	159'310.30		100'000.00	
9143	Bâtiments & constructions	2'460'299.10		2'495'179.25	
9143.005	Ecole - entretien de la toiture (P2017/13)	189'081.70		207'081.70	
9143.006	Réhabilitation dépendance (P2017/12)	820'802.30		853'402.30	
9143.007	Construction d'une UAPE	1'343'508.10		1'323'488.25	
9143.008	Place de jeux - complément 60'400 (P.2019/42)	1.00		1.00	
9143.1	Bâtiments administratifs	1.00		1.00	
9143.2	Abris P.C.	1.00		1.00	
9143.21	Chalet de la Dôle / réfection toit / rénovation	1.00		1.00	
9143.3	Buvette du Centre sportif	1.00		1.00	
9143.35.4	Chauffage à distance abris - grande salle	1.00		1.00	
9143.441	Terrain Cimetièrre ZUP	1.00		1.00	
9143.45	Réorg.Déchetterie intercommunale - P2015/47	106'900.00		111'200.00	
9144	Installations S.I.	308'987.07		238'611.76	
9144.001	Rempl. compteurs d'eau par système de relevé à distance	159'860.36		159'860.36	
9144.002	Remplacement et amélioration éclairage public au centre du Village	1.00		1.00	
9144.13.22	PDDE Régional - SIECGE - SI Nyon	8'381.30		8'381.30	
9144.14.22	Canalisations eaux claires et eaux usées Secteur 1	70'369.10		70'369.10	
9144.23.23	Canalisations eaux claires et eaux usées Secteur 2	70'375.31			
9145	Forêts	690'000.00		690'000.00	
9145.1	Forêts et pâturages	690'000.00		690'000.00	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	85'200.00		85'200.00	
9153	Titres & papiers-valeurs	85'200.00		85'200.00	
9153.1	Actions SAPAN	10'000.00		10'000.00	
9153.2	Actions SADEC	27'200.00		27'200.00	
9153.3	Parts sociales AFV-BV	8'000.00		8'000.00	
9153.5	Parts Association intercommunale Hangar plaquettes	40'000.00		40'000.00	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9153	Titres & papiers-valeurs	85'200.00		85'200.00	
916	SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	49'184.36		142'911.36	
9162	Associations de communes	49'184.36		142'911.36	
9162.1	Programme régional TP	49'184.36		142'911.36	
918	AVANCES FINANCEMENTS SPECIAUX			9'597.59	
9180	Avances financements spéciaux			9'597.59	
9180.2	Avance ordures ménagères et déchèterie			9'597.59	
92	PASSIF		22'943'941.92		21'148'586.77
920	ENGAGEMENTS COURANTS		2'900'530.02		2'571'262.30
9200	Créanciers		2'900'530.02		2'531'245.00
9200.1	Créanciers courants		2'900'530.02		2'525'292.85
9200.2	Créanciers TVA				5952.15
9204	Participations et subventions				37'727.00
9204.2	Créanciers autres coll. publ.				37'727.00
9206	Comptes courants créanciers				2'290.30
9206.350	Régie Rytz & Cie - Rte de Trélex 4-6				2'290.30
921	DETTES A COURT TERME		2'000'000.00		3'000'000.00
9210	Banques		2'000'000.00		3'000'000.00
9210.001	PostFinance ATF 26.04.2024		2'000'000.00		3'000'000.00
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		6'183'160.00		6'642'370.00
9221	Emprunt par obligation simple		6'183'160.00		6'642'370.00
9221.002	PostFinance - emprunt 22.06.2017-22.06.2037		1'470'000.00		1'575'000.00
9221.004	PostFinance - emprunt 16.12.2019-16.12.2038		3'513'160.00		3'747'370.00
9221.007	PostFinance - emprunt 15.05.2013-16.05.2033		1'200'000.00		1'320'000.00
923	ENGAGEMENTS / FONDS SPECIAUX		3'180.00		6'500.00
9233	Fonds et fondations		3'180.00		6'500.00
9233.2	Fonds dons		3'180.00		6'500.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES		4'878'942.14		3'232'720.31
9259	Passifs transitoires		4'878'942.14		3'232'720.31

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Comptes 2022		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9259	Passifs transitoires		4'878'942.14		3'232'720.31		
9259.002	Péréquations		4'734'572.35		3'100'188.55		
9259.1	Passifs transitoires		44'369.79		132'531.76		
9259.3	Préfinancement terrains de sports		100'000.00				
928	FONDS DE RESERVE		5'771'581.21		4'875'709.97		
9280	Fonds rés. recettes affectées		4'478'721.15		3'604'723.32		
9280.1	Epuration des eaux		184'073.95		240'169.15		
9280.2	Ordures ménagères et déchetterie		35'378.84				
9280.3	Réseau d'eau		1'653'661.91		1'599'170.22		
9280.6	Fonds de réserve - patrimoine financier		1'765'383.95		1'765'383.95		
9280.7	Préfinancement patrimoine communal		840'222.50				
9281	Fonds de renouvellement		150'000.00		150'000.00		
9281.2	Fonds forestier investissement		150'000.00		150'000.00		
9282	Fonds de réserve		1'142'860.06		1'120'986.65		
9282.007	Provision pour débiteurs litigieux		190'884.00		190'884.00		
9282.008	Fonds taxes de séjour		3'960.20		3'960.20		
9282.1	Fonds pour routes		480'000.00		480'000.00		
9282.4	Abris P.C.		352'389.65		352'389.65		
9282.8	Fonds réserve énergie renouvelable		38'437.25		68'059.85		
9282.9	Bourse des pauvres - ancien capital		25'692.95		25'692.95		
9282.91	Fonds de réserve - DISREN		51'496.01				
929	CAPITAL		1'206'548.55		820'024.19		
9290	Capital		1'206'548.55		820'024.19		
9290	Capital		1'206'548.55		820'024.19		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023		Comptes 2022	
		actifs	passifs	actifs	passifs
<i>Total actifs</i>		22'943'941.92		21'148'586.77	
<i>Total passifs</i>			22'943'941.92		21'148'586.77
<i>Excédent actifs</i>					
<i>Excédent passifs</i>					

Annexe 1 : tableau des investissements 2023

**Tableau des investissements
Année 2023**

Rubrique	Libellé	Préavis	Montants votés	Coût de la réalisation	Solde au 1/1/2023	Investissements 2023	Amortissements obligatoires	Amortissements supplémentaires	Cession	Solde au 12/31/2023
Financier	Titres & placements				10,822.50					10,822.50
9120.5	Dossiers titres 11.653.0									
Financier	Terrains % bâtiments									
9123.1	Terrains et bâtiments				793,740.00					793,740.00
9123.10	En Labory (parcelle 133)	2012/17	1,015,840.00		647,000.00					647,000.00
9123.11	Au Vivarex (parcelle 754)	2012/17	1,154,160.00		791,000.00					791,000.00
9123.12	Le Pralenet (parcelle 774)				35,545.00				-35,545.00	0.00
9123.18.22	Adduction hydrique Alpages des Reculets	2022/18				15,437.40				15,437.40
9123.2	Bureau postal				1.00					1.00
9123.31	Chalet des Fuitières - construction nouvelle	2009/51	545,000.00		1.00					1.00
9123.35	Auberge de la Poste - réfection	2009/52	1,400,000.00		1,015,600.00		47,000.00			968,600.00
9123.36	Rénovation appartement Derrière 13	2014/29	285,000.00		229,700.00					229,700.00
9123.37	Auberge de la Croix-Blanche - rénovation	2018/32	4,500,000.00	4,653,485.75	4,498,369.75		139,600.00			4,358,769.75
9123.43	Places parc Gingins Parc				91,500.00					91,500.00
	Sous-total 9123				8,102,456.75	15,437.40	186,600.00	0.00		7,895,749.15
Financier	Autres biens									
9129.10	Stock cartes piscines				1,627.00	1,035.00				2,662.00
	Total patrimoine financier				8,114,906.25	16,472.40	186,600.00	0.00	0.00	7,909,233.65
Administratif	Ouvrages génie civil									
9141.002	Aménagement trottoir route de St-Cergue	2018/37	290,100.00		288,387.30					288,387.30
9141.003	Implantation modérateurs et traversées piétonnes	2020/49	78,700.00		1.00					1.00
9141.1	Révision du Plan d'affectation	2018/38	118,000.00		198,972.45					198,972.45
9141.14	Réfection Rte de la Dôle + EC/EU adduction eau	2011/66	1,200,000.00	1,049,438.00	752,400.00		33,000.00			719,400.00
9141.15	Liaison Pré-Pichon / Salle communale	2013/25	140,000.00		34,800.00		7,000.00			27,800.00
9141.16	Réfection Vy de l'Etraz/Entretien BAM	2014/30	295,000.00		185,600.00		8,100.00			177,500.00
9141.17	Réfection Rue de Derrière	2015/39	1,300,000.00		710,400.00		29,600.00			680,800.00
9141.18	Rte de Trélex - mise en séparatif et entretien	2015/43	210,000.00	184,632.50	148,000.00		6,100.00			141,900.00
9141.19.22	Révision Plan d'affectation - PACom	2022/19	100,000.00		11,216.40	49,449.35				60,665.75
9141.2	Déchetterie Gingins-Chésereux				1.00					1.00
9141.31	Mise en conformité EU En Arpey	2014/34	270,000.00	237,884.67	190,400.00		7,900.00			182,500.00
9141.35.20	Réaménagement complexe sportif plan "B"	2020/55	3,500,000.00		100,000.00	59,310.30				159,310.30
	Sous-total 9141				2,620,178.15	108,759.65	91,700.00	0.00		2,637,237.80
Administratif	Bâtiments & constructions									
9143.005	Entretien de la toiture de l'école de Gingins	2018 -	360,000.00		207,081.70		18,000.00			189,081.70
9143.006	Réhabilitation de la dépendance communale	2017/12	980,000.00		853,402.30		32,600.00			820,802.30
9143.007	Construction d'une UAPE	2018/36	1,395,000.00	1,323,488.25	1,323,488.25	20,019.85				1,343,508.10
9143.008	Complément Place de jeux	2019/42	60,400.00		1.00					1.00
9143.1	Bâtiments administratifs				1.00					1.00
9143.2	Abri P.C.				1.00					1.00
9143.21	Chalet de la Dôle / réfection toit/rénovation				1.00					1.00
9143.3	Buvette du Centre sportif				1.00					1.00
9143.35.4	Chauffage à distance abris - grande salle	2012/13	270,000.00		1.00					1.00
9143.441	Terrain cimetière ZUP				1.00					1.00
9143.45	Réorganisation Déchetterie intercommunale	2015/47	166,000.00		111,200.00		4,300.00			106,900.00
9143.25.23										0.00
	Sous-total 9143				2,495,179.25	20,019.85	54,900.00	0.00		2,460,299.10

ANNEXE 2 : Vie politique du Conseil communal 2023

Fonction	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin	Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre
Président	Cédric Gorgerat	Cédric Gorgerat
1^{er} vice-président	Michel Zryd	Valéry Babey
2^{ème} vice-président	Jessica Simhon	Pascal Schaller
Scrutateurs	Didier Joray Daniel Zryd	Didier Joray Daniel Zryd
Scrutateurs suppléants	Vacant Sandra Michel	Nancy Induni Jérôme Grémy
Secrétaire	Nathalie Haab	Nathalie Haab
Secrétaire suppléante	(Vacant)	Florence Roiné
Commission de gestion	Nancy Induni Elaine Walsh Vacant Sébastien Rigamonti Jean-Robert Morax	Nancy Induni Elaine Walsh José Lereuil Sébastien Rigamonti Jean-Robert Morax
Commission des finances	Leah Halpren André Blécha Pierre-Yves Revaz Christophe Chevalier Jonas Addor	Sylvain Liaudat Gianluca Allaria Pierre-Yves Revaz Christophe Chevalier Jonas Addor

ANNEXE 3 : Préavis municipaux

Préavis	Objet	Montant (CHF)	Décision
21 / 2023	Projet de construction d'un EMS – Partie 1 – Maintien des parcelles N° 199 et 201 en zone d'utilité publique		Retiré
22 / 2023	Règlement sur le Fonds communal pour l'encouragement de l'efficacité énergétique - Abrogation		Accepté
23 / 2023	Canalisations eaux claires et eaux usées – Travaux d'entretien – secteur 2	171'500	Accepté
24 / 2023	Adhésion au Groupement Forestier La Dôle		Refusé
25 / 2023	Concours d'architecture	250'000	Accepté
26 / 2023	Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2022		Accepté
27 / 2023	Arrêté d'imposition 2024		Accepté
28 / 2023	Optimisation du patrimoine communal – Aliénations des droits de superficie N° 194, 195 et 439 pour un montant de CHF 2'210'400		Accepté
29/2023	Participation communale au Fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024 à 2034	114'300 (sur 10 ans)	Accepté
30/ 2023	Budget 2024		Accepté
31/2023	Projet d'améliorations structurelles – Partie 2 – Réfection de la toiture du Reculet Dessous	230'000 (hors subventions)	Sera soumis au vote le 20 juin 2024

